

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 46
Friday, May 31, 2024

Third Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 46
le vendredi 31 mai 2024

Troisième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Friday, May 31, 2024

| | |
|--|----|
| Statements of Condolence and Congratulation | |
| Mr. Bourque, Mr. Mallet..... | 1 |
| Hon. Mr. Turner, Mr. Mallet, Mr. Coon | 2 |
| Hon. Mr. Hogan, Ms. Mitton | 3 |
| Hon. M. Wilson | 4 |
| Statements by Members | |
| Mr. C. Chiasson | 4 |
| Point of Order | |
| Hon. G. Savoie..... | 5 |
| Mr. Coon..... | 5 |
| Ms. Conroy, Mr. K. Chiasson | 6 |
| Point of Order | |
| Hon. G. Savoie..... | 7 |
| Ms. Mitton | 7 |
| Mr. Cullins, Mr. McKee | 8 |
| Oral Questions | |
| Education | |
| Ms. Holt, Hon. Mr. Hogan | 9 |
| Workers | |
| Ms. Mitton, Hon. Ms. Green, Hon. Mr. Turner..... | 18 |
| Housing | |
| Mr. Losier, Hon. Ms. Green | 20 |
| Education | |
| Ms. Holt, Hon. Mr. Hogan | 22 |
| Introduction of Guests | |
| Ms. Mitton | 23 |
| Mr. M. LeBlanc, Hon. Mr. Turner | 24 |
| Statements by Ministers | |
| Hon. Mr. Turner..... | 24 |
| Mr. D'Amours..... | 25 |
| Ms. Mitton..... | 25 |
| Hon. Ms. Green..... | 26 |
| Mr. Losier..... | 26 |
| Mr. Coon | 26 |
| Bills | |
| Introduction and First Reading | |
| No. 48, <i>An Act to Amend the Industrial Relations Act</i> | |
| Ms. Mitton | 27 |
| Government Motions for the Ordering of the Business of the House | |
| Hon. G. Savoie..... | 27 |

TABLE DES MATIÈRES

le vendredi 31 mai 2024

| | |
|---|----|
| Déclarations de condoléances et de félicitations | |
| M. Bourque, M. Mallet | 1 |
| L'hon. M. Turner, M. Mallet, M. Coon | 2 |
| L'hon. M. Hogan, M ^{me} Mitton | 3 |
| L'hon. Mary Wilson..... | 4 |
| Déclarations de députés | |
| M. C. Chiasson..... | 4 |
| Rappel au Règlement | |
| L'hon. G. Savoie..... | 5 |
| M. Coon | 5 |
| M ^{me} Conroy, M. K. Chiasson..... | 6 |
| Rappel au Règlement | |
| L'hon. G. Savoie..... | 7 |
| M ^{me} Mitton..... | 7 |
| M. Cullins, M. McKee | 8 |
| Questions orales | |
| Éducation | |
| M ^{me} Holt, l'hon. M. Hogan | 9 |
| Travailleurs | |
| M ^{me} Mitton, l'hon. M ^{me} Green, l'hon. M. Turner | 18 |
| Logement | |
| M. Losier, l'hon. M ^{me} Green | 20 |
| Éducation | |
| M ^{me} Holt, l'hon. M. Hogan | 22 |
| Présentation d'invités | |
| M ^{me} Mitton | 23 |
| M. M. LeBlanc, l'hon. M. Turner..... | 24 |
| Déclarations de ministres | |
| L'hon. M. Turner | 24 |
| M. D'Amours | 25 |
| M ^{me} Mitton | 25 |
| L'hon. M ^{me} Green | 26 |
| M. Losier | 26 |
| M. Coon..... | 26 |
| Projets de loi | |
| Dépôt et première lecture | |
| N ^o 48, <i>Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles</i> | |
| M ^{me} Mitton..... | 27 |
| Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre | |
| L'hon. G. Savoie..... | 27 |

| | |
|----------------|----|
| Statement | |
| Mr. Carr | 28 |

Bills—Third Reading

| | |
|--|----|
| No. 23, <i>An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen</i> | |
| Third Reading..... | 33 |
| No. 37, <i>An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act</i> | |
| Debated | 33 |
| Third Reading..... | 34 |
| No. 46, <i>An Act to Amend the Electricity Act</i> | |
| Debated | 35 |
| Third Reading..... | 36 |

Bills—Second Reading

| | |
|--|----|
| No. 31, <i>An Act to Amend An Act Respecting the Law Society of New Brunswick</i> | |
| Debated | 36 |
| Second Reading..... | 37 |
| No. 43, <i>An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists</i> | |
| Debated | 37 |
| Second Reading..... | 38 |
| No. 44, <i>An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act</i> | |
| Debated | 38 |
| Second Reading..... | 40 |

Bills—Third Reading

| | |
|--|----|
| No. 31, <i>An Act to Amend An Act Respecting the Law Society of New Brunswick</i> | |
| No. 43, <i>An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists</i> | |
| No. 44, <i>An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act</i> | |
| Third Reading..... | 40 |

Bills—Second Reading

| | |
|----------------------------------|----|
| No. 47, <i>Accessibility Act</i> | |
| Second Reading..... | 41 |

| | |
|--------------|----|
| Déclaration | |
| M. Carr..... | 28 |

Projets de loi — Troisième lecture

| | |
|--|----|
| N° 23, <i>Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène</i> | |
| Troisième lecture..... | 33 |
| N° 37, <i>Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs</i> | |
| Débat | 33 |
| Troisième lecture..... | 34 |
| N° 46, <i>Loi modifiant la Loi sur l'électricité</i> | |
| Débat | 35 |
| Troisième lecture..... | 36 |

Projets de loi — Deuxième lecture

| | |
|--|----|
| N° 31, <i>Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick</i> | |
| Débat | 36 |
| Deuxième lecture..... | 37 |
| N° 43, <i>Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick</i> | |
| Débat | 37 |
| Deuxième lecture..... | 38 |
| N° 44, <i>Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick</i> | |
| Débat | 38 |
| Deuxième lecture..... | 40 |

Projets de loi — Troisième lecture

| | |
|--|----|
| N° 31, <i>Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick</i> | |
| N° 43, <i>Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick</i> | |
| N° 44, <i>Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick</i> | |
| Troisième lecture..... | 40 |

Projets de loi — Deuxième lecture

| | |
|---------------------------------------|----|
| N° 47, <i>Loi sur l'accessibilité</i> | |
| Deuxième lecture..... | 41 |

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Third Session of the 60th Legislative Assembly, 2023-2024

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Michelle Conroy and Andrea Anderson-Mason, K.C.

| Constituencies | Party | Members |
|--|-------|-----------------------------|
| Albert | (PC) | Hon. Mike Holland |
| Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore | (L) | Susan Holt |
| Bathurst West-Beresford | (L) | René Legacy |
| Campbellton-Dalhousie | (L) | Guy Arseneault |
| Caraget | (L) | Isabelle Thériault |
| Carleton | (PC) | Hon. Bill Hogan |
| Carleton-Victoria | (PC) | Hon. Margaret Johnson |
| Carleton-York | (PC) | Hon. Richard Ames |
| Dieppe | (L) | Richard Losier |
| Edmundston-Madawaska Centre | (L) | Jean-Claude D'Amours |
| Fredericton-Grand Lake | (PC) | Hon. Kris Austin |
| Fredericton North | (PC) | Hon. Jill Green |
| Fredericton South | (G) | David Coon |
| Fredericton West-Hanwell | (I) | Dominic Cardy |
| Fredericton-York | (PC) | Ryan Cullins |
| Fundy-The Isles-Saint John West | (PC) | Andrea Anderson-Mason, K.C. |
| Gagetown-Petitcodiac | (PC) | Ross Wetmore |
| Hampton | | Vacant |
| Kent North | (G) | Kevin Arseneau |
| Kent South | (L) | Benoît Bourque |
| Kings Centre | (PC) | Hon. Bill Oliver |
| Madawaska Les Lacs-Edmundston | (L) | Francine Landry |
| Memramcook-Tantramar | (G) | Megan Mitton |
| Miramichi | (PC) | Michelle Conroy |
| Miramichi Bay-Neguac | (PC) | Hon. Réjean Savoie |
| Moncton Centre | (L) | Robert McKee |
| Moncton East | (PC) | Daniel Allain |
| Moncton Northwest | (PC) | Hon. Ernie Steeves |
| Moncton South | (PC) | Hon. Greg Turner |
| Moncton Southwest | (PC) | Hon. Sherry Wilson |
| New Maryland-Sunbury | (PC) | Jeff Carr |
| Oromocto-Lincoln-Fredericton | (PC) | Hon. Mary E. Wilson |
| Portland-Simonds | | Vacant |
| Quispamsis | (PC) | Hon. Blaine Higgs |
| Restigouche-Chaleur | (L) | Marco LeBlanc |
| Restigouche West | (L) | Gilles LePage |
| Riverview | (PC) | Hon. R. Bruce Fitch |
| Rothsay | (PC) | Hon. Hugh J. Flemming, K.C. |
| Saint Croix | (PC) | Hon. Kathy Bockus |
| Saint John East | (PC) | Hon. Glen Savoie |
| Saint John Harbour | | Vacant |
| Saint John Lancaster | (PC) | Dorothy Shephard |
| Shediac Bay-Dieppe | (L) | Robert Gauvin |
| Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé | (L) | Jacques LeBlanc |
| Shippagan-Lamèque-Miscou | (L) | Éric Mallet |
| Southwest Miramichi-Bay du Vin | (PC) | Mike Dawson |
| Sussex-Fundy-St. Martins | (PC) | Hon. Tammy Scott-Wallace |
| Tracadie-Sheila | (L) | Keith Chiasson |
| Victoria-La Vallée | (L) | Chuck Chiasson |

(G) *Green Party of New Brunswick*

(I) *Independent*

(L) *Liberal Party of New Brunswick*

(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Troisième session de la 60^e législature, 2023-2024

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Michelle Conroy et Andrea Anderson-Mason, c.r.

| Circonscription | Parti | Parlementaires |
|---------------------------------------|-------|-------------------------------|
| Albert | (PC) | L'hon. Mike Holland |
| Baie-de-Miramichi—Neguac | (PC) | L'hon. Réjean Savoie |
| Baie-de-Shediac—Dieppe | (L) | Robert Gauvin |
| Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore | (L) | Susan Holt |
| Bathurst-Ouest—Beresford | (L) | René Legacy |
| Campbellton-Dalhousie | (L) | Guy Arseneault |
| Caraquet | (L) | Isabelle Thériault |
| Carleton | (PC) | L'hon. Bill Hogan |
| Carleton-Victoria | (PC) | L'hon. Margaret Johnson |
| Carleton-York | (PC) | L'hon. Richard Ames |
| Dieppe | (L) | Richard Losier |
| Edmundston—Madawaska-Centre | (L) | Jean-Claude D'Amours |
| Fredericton-Grand Lake | (PC) | L'hon. Kris Austin |
| Fredericton-Nord | (PC) | L'hon. Jill Green |
| Fredericton-Sud | (PV) | David Coon |
| Fredericton-Ouest—Hanwell | (I) | Dominic Cardy |
| Fredericton-York | (PC) | Ryan Cullins |
| Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest | (PC) | Andrea Anderson-Mason, c.r. |
| Gagetown-Petitcodiac | (PC) | Ross Wetmore |
| Hampton | | Vacant |
| Kent-Nord | (PV) | Kevin Arseneau |
| Kent-Sud | (L) | Benoît Bourque |
| Kings-Centre | (PC) | L'hon. Bill Oliver |
| Madawaska—Les-Lacs—Edmundston | (L) | Francine Landry |
| Memramcook-Tantramar | (PV) | Megan Mitton |
| Miramichi | (PC) | Michelle Conroy |
| Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin | (PC) | Mike Dawson |
| Moncton-Centre | (L) | Robert McKee |
| Moncton-Est | (PC) | Daniel Allain |
| Moncton-Nord-Ouest | (PC) | L'hon. Ernie Steeves |
| Moncton-Sud | (PC) | L'hon. Greg Turner |
| Moncton-Sud-Ouest | (PC) | L'hon. Sherry Wilson |
| New Maryland-Sunbury | (PC) | Jeff Carr |
| Oromocto-Lincoln-Fredericton | (PC) | L'hon. Mary E. Wilson |
| Portland-Simonds | | Vacant |
| Quispamsis | (PC) | L'hon. Blaine Higgs |
| Restigouche-Chaleur | (L) | Marco LeBlanc |
| Restigouche-Ouest | (L) | Gilles LePage |
| Riverview | (PC) | L'hon. R. Bruce Fitch |
| Rothsay | (PC) | L'hon. Hugh J. Flemming, c.r. |
| Saint John-Est | (PC) | L'hon. Glen Savoie |
| Saint John Harbour | | Vacant |
| Saint John Lancaster | (PC) | Dorothy Shephard |
| Saint Croix | (PC) | L'hon. Kathy Bockus |
| Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé | (L) | Jacques LeBlanc |
| Shippagan-Lamèque-Miscou | (L) | Éric Mallet |
| Sussex-Fundy-St. Martins | (PC) | L'hon. Tammy Scott-Wallace |
| Tracadie-Sheila | (L) | Keith Chiasson |
| Victoria-La-Vallée | (L) | Chuck Chiasson |

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

| | |
|--|--|
| Hon. / l'hon. Blaine Higgs | Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales |
| Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r. | Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice |
| Hon. / l'hon. Kris Austin | Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique |
| Hon. / l'hon. Richard Ames | Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure |
| Hon. / l'hon. Margaret Johnson | Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches |
| Hon. / l'hon. Jill Green | Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick |
| Hon. / l'hon. Bill Hogan | Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance |
| Hon. / l'hon. Ernie Steeves | Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor |
| Hon. / l'hon. Greg Turner | Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises |
| Hon. / l'hon. Réjean Savoie | Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional |

CABINET MINISTERS / LE CABINET

| | |
|--|--|
| Hon. / l'hon. Glen Savoie | Minister of Local Government, Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for La Francophonie / ministre des Gouvernements locaux, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Francophonie |
| Hon. / l'hon. Bruce Fitch | Minister of Health / ministre de la Santé |
| Hon. / l'hon. Mary Wilson | Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires |
| Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace | Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture |
| Hon. / l'hon. Mike Holland | Minister of Natural Resources and Energy Development, Minister of Indigenous Affairs / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, ministre des Affaires autochtones |
| Hon. / l'hon. Sherry Wilson | Minister responsible for Women's Equality, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre responsable de l'Égalité des femmes, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances |
| Hon. / l'hon. Kathy Bockus | Minister responsible for Seniors / ministre responsable des Aînés |

[Translation / Traduction]

Jour de séance 46

Chambre de l'Assemblée législative
le vendredi 31 mai 2024

Daily Sitting 46

Assembly Chamber,
Friday, May 31, 2024.

9:00

(La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de l'hon. M. Oliver.

(The House met at 9 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prière.)

Prayers.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

Statements of Condolence and Congratulation

M. Bourque : Le dimanche 26 mai 2024, à l'âge de 78 ans, Gérard « Gerry » LeBlanc, de Bouctouche, est décédé paisiblement. Il était mieux connu comme Gérard à Arsène. Il était le conjoint de fait de Gisèle Bourgeois depuis 30 ans. Né à Moncton, il était le fils de feu Arsène et de feu Marie LeBlanc. Il manquera beaucoup à sa conjointe, Gisèle ; à sa fille, Monique LeBlanc (Fred), de Notre-Dame ; à ses belles-filles, Natalie Poirier Jaswal (Sandy) et Sophie Poirier Fraser (Gareth), ainsi qu'à ses petits-enfants, Amber, Olivia, Emma, Liam et Alexander. Il laisse également dans le deuil ses sœurs, Donalda Maillet (Alphonse), Ella Cormier (Eric) et Géralda LeBlanc (Yvon) ; un frère, Donald (Anise), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mr. Bourque: On Sunday, May 26, 2024, Gérard (Gerry) LeBlanc, of Bouctouche, passed away peacefully at the age of 78. He was better known as Arsène's Gérard. He was Gisèle Bourgeois' common-law partner for 30 years. Born in Moncton, he was the son of the late Arsène and the late Marie LeBlanc. He will be greatly missed by his partner Gisèle, daughter Monique LeBlanc (Fred) of Notre-Dame, daughters-in-law Natalie Poirier Jaswal (Sandy) and Sophie Poirier Fraser (Gareth), and grandchildren Amber, Olivia, Emma, Liam, and Alexander. He is also mourned by sisters Donalda Maillet (Alphonse), Ella Cormier (Eric), and Géralda LeBlanc (Yvon), brother Donald (Anise), and several nieces and nephews.

Gérald à Arsène était bien connu dans la région. Il aimait la musique et il a composé plusieurs chansons pour les artistes locaux. Il y a une vingtaine d'années, il m'avait raconté à quel point cela le touchait quand les gens le complimentaient sur sa musique. C'est quelqu'un qui a fait plaisir à bien des gens, surtout à sa famille, à ses amis et à ses proches. Repose en paix, cher Gérard.

Arsène's Gérard was well known in the region. He liked music and composed a number of songs for local artists. Around 20 years ago, he told me how much it moved him when people complimented him on his music. He brought pleasure to many people, especially his family, friends, and loved ones. Rest in peace, Gérard.

9:05

M. Mallet : Monsieur le président, je me lève à la Chambre aujourd'hui pour rendre un dernier hommage à Germaine Duguay, décédée le 20 mars, à l'âge de 106 ans. Elle était la femme de feu Arcade Duguay et elle demeurait à Lamèque.

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I rise in the House today to pay a final tribute to Germaine Duguay, who passed away on March 20, at the age of 106. She was the wife of the late Arcade Duguay and lived in Lamèque.

M^{me} Duguay laisse dans le deuil ses 12 enfants et leurs conjoints. Elle manquera énormément à ses 30 petits-enfants, à ses 38 arrière-petits-enfants et à ses 4 arrière-arrière-petits-enfants. J'invite mes collègues à se joindre à moi afin de présenter les condoléances de

Ms. Duguay is mourned by her 12 children and their partners. She will be greatly missed by her 30 grandchildren, 38 great-grandchildren, and 4 great-great-grandchildren. I ask my colleagues to join me in offering condolences from the House to Germaine

la Chambre à la famille et aux proches de Germaine Duguay. Merci, Monsieur le président.

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to say congratulations and good luck to Moncton Paralympian Danielle Dorris. Danielle will be making her third appearance at the Paralympics when they open in Paris in July. She first appeared in Rio in 2016 when she was just 13 years old and then in Tokyo in 2020. Now, in 2024, she will be in Paris.

Mr. Speaker, Danielle will be heading to Paris in top form. Just a couple of weeks ago on May 13, she tied her own world-record time in the 50 m butterfly as Paralympic swimming trials got underway in Toronto. Danielle Dorris trains under Ryan Allen at the Club de Natation Bleu et Or in Moncton and is also the reigning two-time world champion in the 50 m event. I ask my colleagues to join me in wishing Danielle and all of our athletes, coaches, and their supporters good luck and good times at the Olympics. Thank you, Mr. Speaker.

M. Mallet : Monsieur le président, c'est avec plaisir que je me lève à la Chambre pour féliciter Janie McGraw. Originaire d'Inkerman, elle a participé aux Jeux d'hiver d'Olympiques spéciaux Canada, qui ont eu lieu à Calgary, à la fin février. Janie McGraw a remporté la médaille d'or pour sa performance dans la catégorie danse en patinage artistique. Aujourd'hui, je tiens à féliciter chaleureusement Janie McGraw pour cet exploit. Je vous invite, chers collègues, à vous joindre à moi pour féliciter Janie McGraw. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would like to extend my warm wishes and heartfelt congratulations to the graduating artists, designers, and artisans who are graduating from the New Brunswick College of Craft and Design right here in Fredericton on June 6. These graduates will undoubtedly bring an impressive blend of creativity and entrepreneurship to New Brunswick as they transition from their college studios into the wider world.

Je tiens également à présenter mes félicitations aux diplômés du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Duguay's family and loved ones. Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter la paralympienne Danielle Dorris de Moncton et lui souhaiter bonne chance. Danielle en sera à ses troisièmes Jeux paralympiques à l'ouverture de ceux-ci à Paris en juillet. Elle a d'abord participé aux jeux de Rio, en 2016, lorsqu'elle était âgée d'à peine 13 ans, puis à ceux de Tokyo en 2020. Elle sera maintenant à Paris en 2024.

Monsieur le président, Danielle partira pour Paris en pleine forme. Le 13 mai dernier, il y a seulement deux ou trois semaines, elle a égalé son record du monde au 50 m papillon pendant les essais de natation paralympiques à Toronto. Danielle Dorris s'entraîne sous la supervision de Ryan Allen, du Club de Natation Bleu et Or de Moncton et elle est double championne du monde en titre au 50 m. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour souhaiter bonne chance à Danielle, à nos athlètes, à nos entraîneurs ainsi qu'à leurs supporters et leur souhaiter de passer de beaux moments pendant les Olympiques. Merci, Monsieur le président.

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House to congratulate Janie McGraw. Originally from Inkerman, she took part in the Winter Special Olympics Canada in Calgary at the end of February. Janie McGraw won a gold medal for her performance in the dance category, in figure skating. Today, I want to offer my wholehearted congratulations to Janie McGraw for this achievement. I invite my colleagues to join me in congratulating Janie McGraw. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais offrir mes meilleurs voeux et mes sincères félicitations aux artistes, aux designers et aux artisans qui recevront leur diplôme du New Brunswick College of Craft and Design, ici à Fredericton, le 6 juin prochain. Ces finissants, qui feront la transition de leur studio au collège à une plus vaste scène, apporteront certainement un impressionnant mélange de créativité et d'esprit d'entreprise au Nouveau-Brunswick.

I would also like to congratulate graduates of the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

Also, congratulations to this year's graduates of the New Brunswick Community College. Graduation ceremonies for students of NBCC will be held from June 24 to June 27.

Les cérémonies de fin d'études pour les étudiants du CCNB auront lieu du 17 au 21 juin.

I invite all members of the House to join me in congratulating this year's graduates from the New Brunswick College of Craft and Design, the New Brunswick Community College, and the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to say congratulations and thank you to the people of the Meduxnekeag River Association and the Meduxnekeag Valley Nature Preserve. Their missions are to promote, encourage, and assist in the protection, restoration, and responsible use of the Meduxnekeag River watershed. With over 1 000 acres protected and 9 trails spread between 5 parking spots, people are welcome to come out and experience the preserve. Hikers will experience many different types of habitats including hardwood ridges, river flood plains, mixed wood forests, and small streams and waterfalls.

This year, the Meduxnekeag River Association provided children from Bath to Nackawic with free curriculum linked to environmental programs. With another visitation year ending, I want to thank the folks for helping our youth get an education on our natural surroundings. Thank you, Mr. Speaker.

9:10

M^{me} Mitton : Monsieur le président, alors que nous entamons la période de remise des diplômes d'études secondaires, je tiens à féliciter la cohorte 2024 de l'École Mathieu-Martin. Le 23 juin, ces élèves exceptionnels monteront sur scène, marquant l'aboutissement d'années de travail acharné, de dévouement et de résilience.

Cette remise de diplômes célèbre non seulement leurs résultats scolaires mais aussi leur développement personnel et leur persévérance. Tout au long de leur parcours, ces jeunes ont fait preuve d'un engagement exceptionnel dans leurs études, leurs activités

Je félicite également les finissants du New Brunswick Community College. Les cérémonies de remise de diplômes pour les étudiants du NBCC auront lieu du 24 au 27 juin.

Graduation ceremonies will be held from June 17 to 21 for CCNB students.

J'invite les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les finissants de cette année du New Brunswick College of Craft and Design, du New Brunswick Community College et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Hogan : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter et remercier les gens de la Meduxnekeag River Association et de la Meduxnekeag Valley Nature Preserve. Leur mission consiste à promouvoir, à favoriser et à appuyer la protection, la restauration et l'utilisation responsable du bassin hydrographique de la rivière Meduxnekeag. La réserve naturelle offre aux gens qui souhaitent venir découvrir les lieux 1 000 acres de terre protégée et neuf sentiers accessibles depuis cinq aires de stationnement. Les randonneurs pourront y voir de nombreux types d'habitats différents, notamment des crêtes de feuillus, des plaines inondables, des forêts de peuplement mixte, de petits cours d'eau et de petites chutes d'eau.

Cette année, la Meduxnekeag River Association a proposé aux enfants de Bath à Nackawic des activités éducatives gratuites liées à des programmes environnementaux. Comme une autre saison tire à sa fin, je veux remercier les gens qui aident nos jeunes à découvrir notre milieu naturel. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, as high school graduation season begins, I want to congratulate the 2024 cohort from École Mathieu-Martin. On June 23, these exceptional students will go on stage to mark the completion of years of hard work, dedication, and resilience.

This graduation ceremony celebrates not only their academic performance, but also their personal development and perseverance. Throughout their journey, these young people have shown exceptional commitment to their studies, extracurricular activities,

extrascolaires et leur participation à la vie de la communauté. Alors que ces diplômés se lancent dans de nouvelles aventures, j'ai confiance en leur capacité à apporter des contributions significatives à notre société. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la promotion 2024 de l'École Mathieu-Martin.

Hon. M. Wilson: Mr. Speaker, I rise today to celebrate teacher Tinika Marie Lowe and the students of her Grade 2 class at Gesner Street Elementary School in my hometown of Oromocto. They have been recognized with a National Inclusive Education Award. I understand that they are watching along with us. Good morning to you all, and welcome.

Tinika has helped her students to understand one another and the importance of acceptance, inclusion, and support. Let me share this citation from Inclusion New Brunswick:

Tinika emphasizes the importance of inclusivity by educating her students about their classmates' goals and challenges, fostering empathy and understanding among their peers. Through open communication and a commitment to accessibility, Tinika cultivates a classroom where all students thrive and contribute to each other's learning experiences.

Mr. Speaker, I ask my colleagues to give a big round of applause for teacher Tinika and an extra big cheer for the students for being so helpful and so kind to each other. Thank you.

Statements by Members

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, in 2018, a newly elected provincial government, under the leadership of Premier Higgs, decided that the people of Miramichi were not worth the cost of building the northern bypass, and the project was cancelled. Did the Premier realize that the ongoing work on the Centennial Bridge necessitated its closure for not one but two construction seasons and that the increased traffic would certainly cause chaos throughout the Miramichi area? Well, he must have known because here we are here, six years later, and we are putting off the bridge closure yet another season so that the Minister responsible for the Regional Development Corporation might have a chance at winning his seat in this fall's election. Even if the northern bypass were started today, there's no way that it could be completed

and involvement in community life. While these graduates head off to new adventures, I'm confident in their ability to make significant contributions to our society. I invite all members to join me in congratulating the 2024 graduates of École Mathieu-Martin.

L'hon. Mary Wilson : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à l'enseignante Tinika Marie Lowe et aux élèves de sa classe de 2^e année de la Gesner Street Elementary School dans ma ville d'Oromocto. Ils ont reçu un Prix national de l'intégration scolaire. Je crois comprendre qu'ils regardent les délibérations avec nous. Bonjour à vous tous et bienvenue.

Tinika a aidé ses élèves à se comprendre mutuellement et à comprendre l'importance de l'acceptation, de l'inclusion et du soutien. Permettez-moi de vous lire une citation d'Inclusion Nouveau-Brunswick :

Tinika met l'accent sur l'importance de l'inclusion en informant ses élèves des objectifs et des défis de leurs camarades de classe, ce qui favorise la compassion et la compréhension entre eux. Grâce à une communication ouverte et à un engagement en faveur de l'accessibilité, Tinika a mis sur pied une classe où tous les élèves s'épanouissent et contribuent aux expériences d'apprentissage de chacun.

Monsieur le président, je demande à mes collègues d'applaudir chaleureusement M^{me} Tinika et aussi d'acclamer vivement les élèves pour avoir été si serviables et si gentils les uns envers les autres. Merci.

Déclarations de députés

M. C. Chiasson : Monsieur le président, en 2018, un gouvernement provincial nouvellement élu, dirigé par le premier ministre Higgs, a décidé que les gens de Miramichi n'étaient pas assez importants pour justifier le coût de la construction de la voie de contournement du côté nord, et le projet a été annulé. Le premier ministre était-il conscient que les travaux en cours sur le pont Centennial l'obligeraient à fermer non pas pour une saison de construction, mais bien pour deux, et que l'augmentation du trafic allait certainement entraîner le chaos dans l'ensemble de la région de Miramichi? Eh bien, il devait le savoir, car nous voici, six ans plus tard, et nous repoussons la fermeture du pont encore d'une autre saison pour que le ministre responsable de la Société de développement régional puisse avoir l'occasion de se faire réélire aux élections de cet

before the bridge closure now scheduled for next year. The minister needs to stop speaking in code and tell the people of Miramichi that there's no intention on the part of this government to build the northern bypass. Thank you, Mr. Speaker.

Point of Order

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It's Friday, so we'll start with our earliest point of order that I can think of in a long time. The member opposite clearly knows that you're not to use the names of people in a statement. It should be the Higgs government. He shouldn't be naming the Premier directly in his statement. Thank you.

Mr. M. LeBlanc: I just want to clarify that I succeeded in making an earlier point of order yesterday during a message of congratulations.

On this point of order, when it comes to the term used by my colleague, the member for Victoria-La-Vallée, I think it's something that is procedural and that happens all the time in this Legislative Assembly. When it comes to the Higgs government or to Premier Higgs, these are terms that we regularly use in this House. I don't think that there's a point of order there.

Mr. Speaker: Members, I believe I clarified this last week. We are to refer to the Higgs government. We are not to add names to it. Premier Higgs is not acceptable, neither is Leader Holt. That's the ruling. The point of order is well taken.

Statements by Members

Mr. Coon: Mr. Speaker, for decades, without the permission of the Attorney General of this province, New Brunswickers were prevented from seeking an injunction against the construction or operation of a manufacturing or industrial plant on the grounds that the discharge from such a plant would be, or is, harmful. I'm speaking about what some have called the Irving clause in section 33 of the *Judicature Act*.

automne. Même si le projet de contournement du côté nord était lancé aujourd'hui, il ne pourrait d'aucune façon être achevé avant la fermeture du pont qui est maintenant prévue pour l'année prochaine. Le ministre doit cesser de s'exprimer en langage codé et dire à la population de Miramichi que le gouvernement actuel n'a aucunement l'intention de construire la voie de contournement du côté nord. Merci, Monsieur le président.

Rappel au Règlement

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. C'est vendredi ; nous commencerons donc par le rappel au Règlement le plus hâtif auquel je peux penser depuis longtemps. Le député d'en face sait bien qu'il ne faut pas utiliser le nom de la personne dans une déclaration. On devrait dire le gouvernement Higgs. Le député ne devrait pas nommer directement le premier ministre dans sa déclaration. Merci.

M. M. LeBlanc : Je tiens simplement à préciser que j'ai réussi à invoquer le Règlement plus tôt hier pendant un message de félicitations.

Pour répondre au rappel au Règlement, en ce qui concerne le terme utilisé par mon collègue, le député de Victoria-La-Vallée, je pense qu'il s'agit d'un terme lié à la procédure et qu'une telle situation arrive tout le temps à l'Assemblée législative. Lorsqu'il est question du gouvernement Higgs ou du premier ministre Higgs, il s'agit d'expressions que nous utilisons régulièrement à la Chambre. Je ne pense pas qu'il y ait matière à invoquer le Règlement.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je crois avoir précisé la question la semaine dernière. Nous pouvons parler du gouvernement Higgs. Nous ne devons pas ajouter de nom à l'expression. Il est inacceptable de désigner nommément le premier ministre Higgs et la chef Holt. Voilà la décision. Le rappel au Règlement est bien fondé.

Déclarations de députés

M. Coon : Monsieur le président, pendant des décennies, les gens du Nouveau-Brunswick ne pouvaient pas demander, sans l'autorisation du procureur général, une injonction qui aurait pour effet de retarder ou d'empêcher la construction et l'exploitation d'un établissement manufacturier ou industriel au motif que les rejets provenant d'un tel établissement causeraient ou causent un préjudice. Je

Only in New Brunswick was politics able to play a role in determining whether citizens could apply to the courts for an injunction against a planned or operating manufacturing plant.

9:15

This is no longer the case. Bill 38, *An Act to Amend the Judicature Act*, brought by the Attorney General, was adopted by the House on May 17, 2024. The provision requiring citizens to seek the permission of the Attorney General is repealed, thanks to the honourable member from Rothesay, and now he's free to retire.

Ms. Conroy: Mr. Speaker, Disability Awareness Week is coming to a close. The theme, "Embracing Accessibility, Inspiring Change", is a fitting theme for this year, as our government has introduced the *Accessibility Act*, a historic bill aimed at creating a more accessible and inclusive New Brunswick.

I also want to repeat this year's winners of the Disability Awareness Week Awards: Dr. Shawn Jennings is the winner of Honourable Andy Scott Award. Christine Evans won the Employer Award. Kourtney Stevenson won the Provincial Award for an individual. Moncton Community Residences won the Provincial Award for an organization. In addition, Rémi Ouellette will receive the Randy Dickinson Scholarship. Mr. Speaker, I invite all New Brunswickers to join the movement toward a more inclusive and accessible New Brunswick for all citizens. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Chiasson: Yesterday, the Child and Youth Advocate published a report clearly stating that school districts are routinely breaking the law by accepting half days for a number of students in the province. If a half or partial day is necessary, the school must provide an alternative, including all necessary services during regular school hours.

parle de la disposition que certaines personnes ont appelée la disposition Irving dans l'article 33 de la *Loi sur l'organisation judiciaire*. Il n'y a qu'au Nouveau-Brunswick où l'on permettait à la politique de déterminer si les gens pouvaient s'adresser à un tribunal pour demander une injonction contre un établissement manufacturier ou industriel en exploitation ou dont la construction est prévue.

Tel n'est plus le cas. Le projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, présenté par le procureur général, a été adopté par la Chambre le 17 mai 2024. La disposition exigeant que les gens demandent l'autorisation du procureur général est abrogée, grâce au député de Rothesay, et ce dernier peut maintenant prendre sa retraite.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, la Semaine de la sensibilisation à la situation des personnes handicapées tire à sa fin. Le thème, « Favoriser l'accessibilité et inspirer le changement », est approprié pour cette année, puisque notre gouvernement a déposé la *Loi sur l'accessibilité*, un projet de loi historique qui vise à créer un Nouveau-Brunswick plus accessible et inclusif.

Je tiens aussi à présenter de nouveau les gagnants des Prix de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées : Le D^r Shawn Jennings est le gagnant du Prix de l'honorable Andy Scott. Christine Evans a remporté le Prix de reconnaissance de l'employeur. Kourtney Stevenson a reçu le Prix provincial décerné à un particulier. Moncton Community Residences a gagné le Prix provincial décerné à un organisme. De plus, la bourse d'études Randy Dickinson sera attribuée à Rémi Ouellette. Monsieur le président, j'invite toutes les personnes du Nouveau-Brunswick à se joindre au mouvement en faveur d'un Nouveau-Brunswick plus inclusif et plus accessible pour l'ensemble de la population. Merci, Monsieur le président.

M. K. Chiasson : Hier, le défenseur des enfants et des jeunes a publié un rapport qui indique clairement que les districts scolaires enfreignent régulièrement la loi en acceptant que des demi-journées d'école soient prévues pour un certain nombre d'élèves dans la province. Si une demi-journée ou une journée partielle est nécessaire, l'école doit fournir une solution de rechange, y compris tous les services nécessaires pendant les heures de classe habituelles.

That's clearly not happening, as I've had several meetings with a group of parents from my region who have children with autism and who've been fighting the system since the beginning of the school year just to have their kids be on par with their friends and peers. As is stated in the report:

Children belong in school...

3. Public schools are designated to promote equal opportunity

So I ask, Mr. Speaker, how do you get the Minister of Education's attention on this matter? These days, he seems to be busy patrolling our school hallways, making sure the word "masturbation" is not used. Sheriff Bill needs to take off his badge and get back to what is important: making sure that equal opportunity is given to all our kids. Thank you, Mr. Speaker.

Point of Order

Hon. G. Savoie: Happy Groundhog Day, Mr. Speaker. It's the same point of order of using a member's name as opposed to their title or departmental position.

Mr. K. Chiasson: Guilty as charged. I retract. Sorry, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you, members.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, Members.

Statements by Members

Ms. Mitton: Mr. Speaker, a public health issue that's been ignored for too long is radon, which is the second leading cause of lung cancer in Canada, at 16%. That means 16% of lung cancer cases are preventable. In 2022, 860 people were diagnosed with lung cancer in New Brunswick. That 16% is 138 patients. In 2022, 600 people died of lung cancer in New Brunswick. That 16% is 96 deaths.

Voilà qui n'est manifestement pas le cas, puisque j'ai eu plusieurs rencontres avec un groupe de parents de ma région qui ont des enfants atteints d'un trouble du spectre de l'autisme et qui se battent contre le système depuis le début de l'année scolaire simplement pour que leurs enfants soient traités de la même façon que leurs amis et leurs pairs. Comme l'indique le rapport :

Les enfants ont leur place à l'école...

3. Les écoles publiques sont conçues pour promouvoir l'égalité des chances

Monsieur le président, voici donc ce que je demande : Comment attire-t-on l'attention du ministre de l'Éducation à cet égard? Ces jours-ci, il semble occupé à patrouiller dans les corridors de nos écoles afin de veiller à ce que le mot « masturbation » ne soit pas utilisé. Le shérif Bill doit enlever son étoile de shérif et revenir à ce qui est important : veiller à ce que tous les enfants aient les mêmes possibilités. Merci, Monsieur le président.

Rappel au Règlement

L'hon. G. Savoie : Je vous souhaite un excellent jour de la Marmotte, Monsieur le président. Il s'agit du même rappel au Règlement qui porte sur le fait de désigner nommément un parlementaire au lieu d'utiliser son titre ou son poste ministériel.

M. K. Chiasson : Je suis coupable. Je retire mes propos. Je suis désolé, Monsieur le président.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

Déclarations de députés

M^{me} Mitton : Monsieur le président, le radon est une question de santé publique dont on fait fi depuis trop longtemps et, puisqu'il est à l'origine de 16 % des cancers du poumon au Canada, il constitue la deuxième cause de ce cancer au pays. Cela signifie que 16 % des cas de cancer du poumon sont évitables. En 2022, 860 personnes ont reçu un diagnostic de cancer du poumon au Nouveau-Brunswick. De ce nombre, 16 % représentent 138 personnes. En 2022,

Havelock is currently facing a crisis. Hundreds of homes have been tested, and the results are alarming. Over 60% of those tested have levels over the limit of 200 Bq per metre cubed. Some have levels as high as 6 000 Bq. We need widespread testing for radon all across the province and urgent help to fund the remediation of homes that have been found to be unsafe. We need the government to step up, take this seriously, and save lives.

Mr. Cullins: Mr. Speaker, from creating opportunities for communities to stay here and build their dreams to lowering the provincial debt and interest payments, this government has been building a stronger New Brunswick for the next generation. From protecting the environment and reducing emissions to lowering personal income taxes, we've been building a better and stronger New Brunswick for our young people's future. Mr. Speaker, we've been building new schools and investing in early literacy. Our housing starts are greater than ever, our economy is booming, and our population is growing. Our finances are stronger than ever, and our credit rating is among the best in Canada. Since we formed government in 2018, our province has been stronger than ever. Let's keep building.

9:20

Mr. McKee: Mr. Speaker, as we near the end of this session, ahead of the next election, this government's tune on health care has changed. The *Telegraph-Journal* recently examined how the Premier's narrative has shifted. He used to say that our health care system was in crisis but now appears to be more positive.

This change in narrative isn't fooling anyone. Our province's per capita health care spending is among the lowest in Canada. Our net gain of health workers is negligible at best, and our wait times are still above recommended guidelines.

600 personnes sont décédées d'un cancer du poumon au Nouveau-Brunswick. De ce nombre, 16 % représentent 96 décès.

Havelock est actuellement aux prises avec une crise. Des centaines de foyers ont été testés, et les résultats sont alarmants. Plus de 60 % des foyers qui ont été testés enregistrent des niveaux qui dépassent le cap des 200 Bq par mètre cube. Certains foyers enregistrent des niveaux qui atteignent 6 000 Bq. Il nous faut dans la province de vastes mesures de détection du radon et une aide d'urgence pour financer la prise de mesures correctives dans les logements qui se sont révélés non sécuritaires. Le gouvernement doit agir, prendre la question au sérieux et sauver des vies.

M. Cullins : Monsieur le président, en créant des possibilités qui permettent aux gens de rester ici et de réaliser leurs rêves de même qu'en réduisant la dette provinciale et les intérêts, le gouvernement actuel a bâti un Nouveau-Brunswick plus fort pour la prochaine génération. En protégeant l'environnement et en réduisant les émissions de même qu'en diminuant les taux d'impôts sur le revenu des particuliers, nous continuons de bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort pour l'avenir de nos jeunes. Monsieur le président, nous construisons de nouvelles écoles et investissons dans la littératie en début de scolarité. Le nombre de mises en chantier de logements dans notre province est plus élevé que jamais, notre économie est en plein essor, et notre population augmente. Notre situation financière est plus solide que jamais, et notre cote de crédit compte parmi les meilleures au Canada. Depuis notre arrivée au pouvoir en 2018, notre province est plus forte que jamais. Continuons à bâtir.

M. McKee : Monsieur le président, la fin de la session approche, des élections auront ensuite lieu, et le gouvernement a changé de refrain au sujet des soins de santé. Le *Telegraph-Journal* s'est récemment penché sur le changement de ton du premier ministre à cet égard. Par le passé, il disait que notre système de santé était en crise, mais semble maintenant plus optimiste à cet égard.

Le changement de ton ne leurre personne. Le montant par personne des dépenses consacrées aux soins de santé dans notre province est parmi les moins élevés au Canada. L'augmentation nette de nos effectifs du secteur de la santé est tout au plus négligeable, et nos

À plusieurs reprises, le gouvernement a rompu sa promesse de fournir un médecin de famille à chaque personne du Nouveau-Brunswick, il a fermé des services essentiels dans de nombreux hôpitaux et il a annulé des améliorations promises.

The Premier may have changed his tune, but the reality remains unchanged. New Brunswickers are still waiting, still suffering, and still being let down by this government's empty promises. The song might be different, but the dance is still the same.

Oral Questions

Education

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. The Minister of Education's response to the Child and Youth Advocate's report yesterday was really disappointing. The report called out a serious growing issue in the province in terms of partial days and the ballooning number of kids who are not getting access to education in schools. Instead of acknowledging, empathizing, and committing to work on the problem, what we got from the minister yesterday was justification.

What we see from the department is a legal challenge, which is not surprising from this government. It seems that its favourite thing is to take things to court and to pay the lawyers. I wonder whether the minister could explain why, instead of committing to act to reduce the number of kids on partial days, he is trying to use legalese to justify his actions.

Hon. Mr. Hogan: Thank you very much, Mr. Speaker. As much as I'd like to, I'm going to refrain from asking for the names of the two schools, because I don't think they exist.

In terms of children on partial days, it is an extremely... I take the report from the Child and Youth Advocate very seriously. I'm not sure what

temps d'attente dépassent toujours les délais maximaux recommandés.

On a number of occasions, the government broke its promises to provide a family physician for every New Brunswicker, shut down essential services in many hospitals, and reneged on promised improvements.

Le premier ministre a peut-être changé de refrain, mais la réalité demeure la même. Les gens du Nouveau-Brunswick continuent d'attendre, de vivre de la souffrance et d'être laissés pour compte par les promesses creuses du gouvernement actuel. Le refrain a peut-être changé, mais les pas de danse demeurent les mêmes.

Questions orales

Éducation

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. La réponse que le ministre de l'Éducation a donnée hier au sujet du rapport du défenseur des enfants et des jeunes était très décevante. Le rapport dénonçait un problème grave et croissant dans la province au sujet des journées partielles et de l'augmentation considérable du nombre d'enfants qui n'ont pas accès à l'éducation à l'école. Au lieu de reconnaître la situation, de faire preuve d'empathie et de s'engager à travailler à la résolution du problème, le ministre, hier, nous a fourni des justifications.

Ce que nous voyons de la part du ministère, c'est une contestation judiciaire, ce qui n'est pas surprenant de la part du gouvernement actuel. Il semble que, ce qu'il préfère, c'est porter des affaires devant les tribunaux et payer les avocats. Je me demande si le ministre expliquerait pourquoi, au lieu de s'engager à prendre des mesures pour réduire le nombre d'enfants qui suivent un plan de journées partielles, il tente d'utiliser du jargon juridique pour justifier ses gestes.

L'hon. M. Hogan : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais vraiment demander le nom des deux écoles dont on a parlé, mais je vais m'en abstenir, car je ne pense pas qu'elles existent.

En ce qui concerne les enfants qui suivent un plan de journées partielles, c'est une question extrêmement... Je prends le rapport du défenseur des enfants et des jeunes très au sérieux. Je ne sais pas trop quelles

legal action we've launched. I'll have to go back and check with the department on that.

This is what's most concerning to me. I can check on PowerSchool and find out all the children who are on partial-day plans and personalized learning plans (PLPs) in the province. It's not a problem to do that in our department. We need to be aware of the ones who aren't registered in PLPs. I have no way of knowing that. We are in the process of investigating to find out where that's actually happening and whether or not children at home are actually receiving the services that they require. Plus, the Francophone districts don't track that data, which is a problem.

Mr. Speaker: Thank you.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I really appreciate that response from the Minister of Education. I would love to see that we are doing that investigation to make sure that the kids on partial days are going home not only with a PLP but also to actual services and to learning. Better yet, maybe they are not going home but instead to real alternate education environments to get the variation that they need.

I wonder whether the minister could explain this. The Anglophone sector posted a reduction in serious misconduct just some time ago. I'm wondering whether you could let us know: How were children on partial days taken into account in that reduction of misconduct?

Hon. Mr. Hogan: I also appreciate that question from the Leader of the Opposition. I think it's an important question. Children on partial days were not taken into consideration when we looked at the success of the behaviour intervention mentors. We are increasing the number of them again next year because they are so successful in reducing the adverse behaviours that disrupt the learning environment in our classrooms.

Partial days are part of a variation to the common learning environment. You know, I have a very sage friend I consult with who wrote a report on inclusion. We have talked at length about variations on the

poursuites nous avons intentées. Je devrai m'informer auprès du ministère à ce sujet.

Voici ce qui me préoccupe le plus. Je peux consulter la plateforme PowerSchool et trouver tous les enfants dans la province qui suivent un plan de journées partielles et pour qui a été établi un plan d'intervention. Cela ne pose aucun problème dans notre ministère. Nous devons être au courant des élèves qui ne sont pas inscrits à un plan d'intervention. Je n'ai aucun moyen de le savoir. Nous enquêtons actuellement pour déterminer où cela se produit effectivement et si les enfants qui sont à la maison reçoivent bel et bien les services dont ils ont besoin. De plus, les districts francophones n'assurent pas le suivi des données à cet égard, ce qui pose problème.

Le président : Merci.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je suis vraiment reconnaissante au ministre de l'Éducation de la réponse fournie. J'aimerais qu'une telle enquête soit menée pour que nous veillions à ce que les enfants qui suivent un plan de journées partielles aillent à la maison et non seulement disposent d'un plan d'intervention, mais reçoivent aussi de véritables services et continuent d'apprendre. Encore mieux, ils ne retourneraient peut-être pas chez eux, mais fréquenteraient plutôt un véritable milieu éducatif adapté pour que soient assurées les variations qui répondent à leurs besoins.

Je me demande si le ministre expliquerait ce qui suit. Il y a quelque temps, le secteur anglophone a affiché une réduction des inconduites graves. Je me demande si vous nous diriez ceci : Comment a-t-on tenu compte des enfants qui suivent un plan de journées partielles dans la réduction des inconduites?

L'hon. M. Hogan : Je suis aussi reconnaissant à la chef de l'opposition de la question. Je pense qu'il s'agit d'une question importante. Les enfants qui suivent un plan de journées partielles n'ont pas été pris en compte lorsque nous avons examiné la réussite des mentors en interventions comportementales. Nous augmenterons encore leur nombre l'année prochaine, car ils réussissent si bien à réduire les comportements négatifs qui perturbent le milieu d'apprentissage dans nos salles de classe.

Les journées partielles font partie d'une variation du milieu d'apprentissage commun. Vous savez, j'ai un ami très sage que je consulte et qui a rédigé un rapport sur l'inclusion. Nous avons longuement parlé des

common learning environment and what they require, and it's not simply a plan. There needs to be a plan, but the plan is no good if there is no follow-up and there are no services provided with that plan. In my experience, it's difficult to discuss this with non-educators. We always provide tutoring to go along—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

9:25

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I'm glad the minister mentioned inclusion. Some time ago, reforms to inclusion were underway. In fact, we understood from this government that they were almost ready to go two years ago. We hear from teachers that they face challenges with the interpretation of the inclusion policy and the lack of resources to deliver the policy as originally intended. I wonder whether the minister could tell us why the reforms to inclusion were abandoned. Would he say that he's been distracted over the past two years?

Hon. Mr. Hogan: Well, recently, Mr. Speaker, I have been distracted by the Leader of the Opposition's comments on that podcast in Ontario, comments about parental rights, as well as by the fact that she didn't stand up and defend teachers as not being homophobic. That has been a little bit of a distraction.

However, I believe strongly in inclusion. In looking at the inclusion policy, it isn't so much about the changes. There are some changes that we need to make because the French version and the English version have some language differences and they need to match. We're in the process of doing that. However, the policy isn't the issue. It's the application of the policy around the province. That is where we're focusing our efforts in order to make sure that the inclusion policy—and we're a global leader in inclusion—is applied in the same way in every district and in every school across the province.

Mr. Speaker: Thank you.

variations du milieu d'apprentissage commun et des exigences à cet égard, et il ne s'agit pas simplement d'un plan. Il doit y avoir un plan, mais le plan ne vaut rien s'il n'y a pas de suivi ni de services fournis au titre du plan. D'après mon expérience, il est difficile de discuter de la question avec des personnes qui ne sont pas des éducateurs. Nous fournissons toujours des services de tutorat pour accompagner...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je suis contente que le ministre ait mentionné l'inclusion. Il y a un certain temps, des réformes de l'inclusion étaient en cours. En fait, nous avons cru comprendre de la part du gouvernement que les mesures étaient presque prêtes à mettre en oeuvre il y a deux ans. Des enseignants nous disent que l'interprétation de la politique d'inclusion leur pose des défis, de même que le manque de ressources nécessaires à sa mise en oeuvre comme il était prévu au départ. Je me demande si le ministre nous dirait pourquoi les réformes en matière d'inclusion ont été abandonnées. Dirait-il qu'il a été distrait au cours des deux dernières années?

L'hon. M. Hogan : Eh bien, Monsieur le président, j'ai été distrait récemment par les observations qu'a faites la chef de l'opposition dans le balado ontarien, des observations sur les droits des parents, ainsi que par le fait qu'elle n'a pas pris la parole pour se porter à la défense du personnel enseignant, qu'on avait traité d'homophobe. La situation a été quelque peu distrayante.

Toutefois, je crois fermement à l'inclusion. En ce qui concerne la politique d'inclusion, il n'est pas tellement question de changements. Nous devons adopter certains changements, car le libellé de la version française diffère de celui de la version anglaise, et l'une doit correspondre à l'autre. Nous y travaillons actuellement. Toutefois, la politique n'est pas ce qui suscite des préoccupations. La question a trait à l'application de la politique dans la province. C'est là que nous concentrons nos efforts afin de veiller à ce que la politique d'inclusion — et nous sommes un chef de file mondial en ce qui a trait à l'inclusion — soit appliquée de la même façon dans tous les districts et toutes les écoles de la province.

Le président : Merci.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. Well, I think that's exactly it. The issue is the application of the policy and the ability to apply the policy with the resources required to deliver it. It sounds as though that was acknowledged and planned for. Something was ready to go two years ago, and yet, here we are with no additional resources to support the proper delivery of inclusion. Could the minister let us know why this has been stalled for the past two years? What is going to happen next to improve our ability to deliver on what inclusion was really supposed to be?

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, again, it is very difficult to try to explain to non-educators how this works.

(Interjections.)

Hon. Mr. Hogan: No, I'm not retracting that.

The inclusion policy started in New Brunswick in 1985. It's grown since then, and we've grown along with it. There are growing pains that continue today, which is quite surprising. After 40 or 50 years, you'd think we'd get it right. But there are differences around the province. We are looking at those differences. If having more EAs was the solution, that would have solved all the problems a long time ago.

I value the work that EAs do in the schools. They're extremely important. However, just adding more resources does not solve the problem if you don't look to identify what the cause is.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate the history lesson. I'm hoping that we can get to the present and then into the future. Improving our delivery of inclusion has been identified as a priority by this government and certainly by teachers and parents around the province. You can't go into a school without having teachers tell you examples of how they aren't able to deliver what they'd really like to and what kids deserve. So, I'm hoping that the minister can skip to today and tell us... He's just said that it's not EAs and it's not resources. What is the

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Eh bien, selon moi, voilà exactement de quoi il est question. Ce qui suscite des préoccupations, c'est l'application de la politique et la capacité d'appliquer la politique au moyen des ressources nécessaires à sa mise en oeuvre. Il semble qu'on avait pris acte de la situation et prévu en conséquence. Un plan était prêt à être mis en oeuvre il y a deux ans ; pourtant, nous voici aujourd'hui sans aucune ressource additionnelle pour appuyer la mise en oeuvre adéquate de la politique d'inclusion. Le ministre nous dirait-il pourquoi le dossier traîne depuis deux ans? Que se passera-t-il maintenant pour améliorer notre capacité à assurer l'inclusion comme c'était vraiment prévu?

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, encore une fois, il est très difficile d'essayer d'expliquer aux gens qui ne sont pas éducateurs comment le tout fonctionne.

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan : Non, je ne retirerai pas mes propos.

Au Nouveau-Brunswick, la politique d'inclusion a vu le jour en 1985. La politique a évolué depuis, et nous avons évolué avec elle. Des difficultés liées à cette évolution se font encore sentir aujourd'hui, ce qui est très surprenant. Après 40 ou 50 ans, on pourrait penser que nous aurions trouvé la bonne formule. Il y a toutefois des différences dans la province. Nous examinons ces différences. Si un nombre accru d'assistants en éducation constituait la solution, tous les problèmes seraient réglés depuis longtemps.

J'accorde de l'importance au travail qu'accomplissent les assistants en éducation dans les écoles. Ces personnes sont extrêmement importantes. Toutefois, ajouter simplement plus de ressources ne peut régler le problème si on ne cherche pas à en déterminer la cause.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante de la leçon d'histoire. J'espère que nous pouvons en arriver au présent et ensuite à l'avenir. L'amélioration de la prestation de nos services d'inclusion a été désignée comme une priorité par le gouvernement actuel et certainement par le personnel enseignant et les parents de la province. Il est impossible d'aller dans une école sans que les membres du personnel enseignant donnent des exemples de cas où il leur est impossible de fournir les services qu'ils aimeraient vraiment fournir et que les enfants méritent. J'espère donc que le ministre pourra

government going to do to strengthen our delivery of inclusion?

Hon. Mr. Hogan: Thank you, again, Mr. Speaker. The oversimplification of a problem always leads one to believe that there's a simple answer. When it comes to inclusion, there's no simple answer because, across the province, inclusion is applied on an individual basis to meet the needs of each individual student. We create personalized learning plans in conjunction with parents, our professionals, our methods and resource (M & R) teachers, and our teachers in order to meet the needs of these students. This is present-day. We're going to continue to do that, but there are some differences across the province. We're looking to see how we can have everyone in our small province doing the same thing. One of the challenges is that the districts have some latitude in how they apply the inclusion policy, which really shouldn't be the case. However, it is.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

9:30

Ms. Holt: Mr. Speaker, I am sure the teachers and the parents who are listening to this are getting extremely frustrated. While the government has stated that this is a priority and teachers have been stating that this is a priority for many, many years, we have a minister telling us: Well, we're looking to see how we might... There's clearly no plan going forward as to how the government is going to improve the outcomes for all students in this province so that every kid has access to equitable education. Can you tell me one new thing that you're going to do in the coming months that will make things better in the education system to include all learners?

Hon. Mr. Hogan: I appreciate that question. In the next few months and in the next mandate, we're going to start by looking at why the Francophone districts don't know how many students are on partial-day plans. I think that's an issue that needs to be addressed, and we're going to address it. We have people who are paid to do the job of looking after these plans and keeping track of the plans in the schools and the

passer à aujourd'hui et nous dire... Il vient de dire que les assistants en éducation et les ressources ne constituent pas la solution. Que fera le gouvernement pour améliorer notre façon d'assurer l'inclusion?

L'hon. M. Hogan : Merci encore, Monsieur le président. La simplification exagérée d'un problème amène toujours les gens à croire qu'il y a une réponse simple. En ce qui concerne l'inclusion, il n'y a pas de réponse simple, car, dans l'ensemble de la province, les principes d'inclusion sont appliqués au cas par cas pour répondre aux besoins individuels de chaque élève. Nous créons des plans d'intervention en collaboration avec les parents, nos professionnels, nos enseignants-ressources et nos enseignants afin de répondre aux besoins des élèves. Voilà la situation actuelle. Nous poursuivrons ainsi, mais il y a des différences dans la province. Nous cherchons à déterminer comment nous pouvons faire en sorte que tout le monde dans notre petite province fasse la même chose. L'un des défis, c'est que les districts ont une certaine latitude quant à la façon dont ils appliquent la politique d'inclusion, ce qui ne devrait pas être le cas. Toutefois, ce l'est.

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt : Monsieur le président, je suis sûre que le personnel enseignant et les parents qui écoutent le débat sont extrêmement frustrés. Même si le gouvernement a déclaré que la question était une priorité et que le personnel enseignant déclare depuis de très nombreuses années que c'est une priorité, nous avons un ministre qui nous dit : Eh bien, nous examinons le tout pour voir comment nous pourrions... Manifestement, aucun plan n'est prévu quant à la façon dont le gouvernement améliorera les résultats pour tous les élèves de la province afin que chaque enfant ait accès à une éducation équitable. Pouvez-vous me nommer une nouvelle mesure que vous prendrez dans les prochains mois qui permettra d'améliorer la situation dans le système d'éducation et d'inclure tous les apprenants?

L'hon. M. Hogan : Merci de la question. Au cours des prochains mois et du prochain mandat, nous commencerons par examiner les raisons pour lesquelles les responsables des districts francophones ne savent pas combien d'élèves suivent un plan de journées partielles. Selon moi, il s'agit d'une question sur laquelle il faut se pencher, et nous le ferons. Nous disposons de personnes qui sont payées pour s'occuper

districts so that when the department asks, it can get the data. Unfortunately, the data doesn't exist, or they don't know what the data is. That's a major problem. That's one of the places where we're going to start.

What we're not going to do is another study because three studies have already been done on inclusion. With some of them, not all of the recommendations have been implemented. Some of the earlier studies were shelved by other governments. We will look at the Porter and Aucoin report—

Mr. Speaker: Thank you.

Ms. Holt: Mr. Speaker, when we ask the minister what he's going to do to make a difference, he points his finger at the Francophone school districts and teachers and says: We're going to start looking at this. That's not an action that the Department of Education is going to take. That's blaming an organization. We shouldn't need to wait until the next mandate to get that data. That data should be coming in the next few weeks.

I want to hear about actions. What is this minister going to do? Don't blame folks. What responsibilities and actions are he and his team going to take on to ensure that we do not see an increase in partial days going forward and so that we have improved results from our inclusion program?

I want to specify the Integrated Service Delivery (ISD) program. When ISD first came out, it was exciting. Everyone was on board. Now, we see that system is struggling. It's a critical set of wraparound services for students that need the help. What is the minister doing to strengthen and improve the ISD program?

Hon. Mr. Hogan: Thank you very much, Mr. Speaker. I wasn't pointing the finger. I was stating a fact and looking at some of the things we need to do. You know, inclusion isn't just partial-day planning. It's about meeting students' needs in the common learning environment, with variations to the common

des plans et en faire le suivi dans les écoles et les districts afin que, lorsque le ministère en fait la demande, ce dernier puisse obtenir les données. Malheureusement, soit il n'y a pas de données, soit on ne sait pas en quoi elles consistent. C'est un problème majeur. Voilà l'un des éléments par lequel nous commencerons.

Ce que nous ne ferons pas, c'est mener une autre étude, car l'inclusion a déjà fait l'objet de trois études. Les recommandations qui ont découlé de certaines d'entre elles n'ont pas toutes été mises en oeuvre. Certaines des études antérieures ont été reléguées aux oubliettes par d'autres gouvernements. Nous examinerons le rapport Porter et AuCoin...

Le président : Merci.

M^{me} Holt : Monsieur le président, lorsque nous demandons au ministre quelles mesures il prendra pour changer les choses, il pointe du doigt les districts scolaires francophones et le personnel enseignant et dit : Nous commencerons par examiner la situation. Il ne s'agit pas d'une mesure que prendra le ministère de l'Éducation. Il est question de jeter le blâme sur une entité. Nous ne devrions pas avoir à attendre le prochain mandat pour obtenir les données. Les données devraient être fournies dans les prochaines semaines.

Je veux entendre parler de mesures. Que fera le ministre? Ne jetez pas le blâme sur autrui. Quelles responsabilités le ministre et son équipe assumeront-ils et quelles mesures prendront-ils pour veiller à ce que nous ne soyons pas témoins d'une augmentation du nombre de journées partielles dans l'avenir et pour que nous obtenions de meilleurs résultats de notre programme d'inclusion?

Je tiens à parler précisément du programme de Prestation des services intégrés (PSI). Lorsque la PSI a été lancée, elle était enthousiasmante. Tout le monde était d'accord. Nous constatons maintenant que le système est mal en point. Il s'agit d'un ensemble crucial de services complets pour les élèves qui ont besoin d'aide. Que fait le ministre pour renforcer et améliorer le programme de PSI?

L'hon. M. Hogan : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je ne pointais personne du doigt. J'énonçais un fait et j'examinais certaines des mesures que nous devons prendre. Vous savez, l'inclusion ne se limite pas qu'à la planification de journées partielles. Il est question de répondre aux besoins des élèves dans le

learning environment in certain cases. Sometimes, the variations are not the same every single day. Every student isn't the same.

Now, when it comes to the Integrated Service Delivery model, it's very successful in some parts of the province. I was fortunate enough to house them in my school, Woodstock High School. We worked very closely together with all our partners. We exchanged information. We put the students first, and we worked hard to meet students' needs.

Mr. Speaker: Thank you.

Ms. Holt: I'm going to keep trying, Mr. Speaker. I appreciate some of the things the minister said. It is not just the question of having PLPs for students on partial days. We have to figure out how we will meet students' needs in the common learning environment and in variations of that environment, ideally, still within the school grounds and system. Give me one step, just one thing, that you're going to do differently to ensure we can meet more students' needs in the common learning environment and in schools, rather than sending them home.

9:35

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, I don't know how many times I have to say this: Inclusion is a wide range of actions. It's not just sending kids home. That's not really inclusion. When you send a child home on a partial-day learning plan and provide the appropriate support with it, the goal is to bring the child back. That is what the goal is, and that is what we are going to continue to work on. ISD plays an important role in working with our children who struggle in school and outside school. The common learning environment is just that. The variations to the common learning environment continue to be part of what we do.

milieu d'apprentissage commun, et, dans certains cas, des variations du milieu d'apprentissage commun peuvent être nécessaires. Parfois, les variations ne sont pas tous les jours les mêmes. Les élèves sont tous différents.

Bon, en ce qui concerne le modèle de Prestation des services intégrés, il connaît beaucoup de succès dans certaines parties de la province. J'ai eu la chance d'offrir ces services dans mon école, soit la Woodstock High School. Nous avons travaillé en très étroite collaboration avec tous nos partenaires. Nous avons échangé des renseignements. Nous avons accordé la priorité aux élèves et nous avons travaillé fort pour répondre à leurs besoins.

Le président : Merci.

M^{me} Holt : Je vais continuer d'essayer, Monsieur le président. Je suis reconnaissante au ministre de certains des propos qu'il a tenus. Il ne s'agit pas seulement d'avoir des plans d'intervention pour les élèves qui suivent un plan de journées partielles. Nous devons essayer de déterminer comment nous répondrons aux besoins des élèves dans le milieu d'apprentissage commun et dans le cadre de variations de ce dernier, idéalement, toujours à l'intérieur de l'école et du système scolaire. Nommez-moi une chose, seulement une, que vous ferez autrement pour veiller à ce que nous puissions répondre aux besoins de plus d'élèves dans le milieu d'apprentissage commun et dans les écoles, au lieu de les envoyer chez eux.

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, je ne sais pas combien de fois il me faut dire ce qui suit : L'inclusion comprend un large éventail de mesures. Il ne s'agit pas que d'envoyer les enfants chez eux. Cela n'est pas vraiment de l'inclusion. Lorsqu'on envoie un enfant chez lui, que ce dernier suit un plan de journées partielles et que le soutien approprié est fourni, l'objectif est de ramener l'enfant à l'école. C'est l'objectif, et nous poursuivrons notre travail à cet égard. La PSI joue un rôle important dans le cadre du travail qui est accompli avec nos enfants qui éprouvent des difficultés à l'école et à l'extérieur de l'école. Voilà tout simplement ce qu'est le milieu d'apprentissage commun. Les variations du milieu d'apprentissage commun continuent de faire partie de notre travail.

Where we find that we need to provide more in-service and more professional learning to teachers, we will provide that professional learning so that teachers are able to meet the needs of the students.

Mr. Speaker: Thank you.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Après avoir posé je ne sais combien de questions, je suis contente de voir que l'on fait enfin un petit peu de progrès. Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance parle de la formation nécessaire pour le personnel enseignant. Peut-il nous préciser une date limite à laquelle cette formation sera offerte? Quand le personnel enseignant pourra-t-il participer à cette formation que le ministre vient de décrire?

L'hon. M. Hogan : Franchement, Monsieur le président ; le perfectionnement professionnel se poursuit de façon continue. Donc, il y a des occasions de perfectionnement professionnel pendant l'été, pour que le personnel enseignant puisse profiter de ces possibilités. Il y a, au cours de l'année scolaire, des occasions de perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant-ressource. Nous profitons aussi des journées de perfectionnement professionnel qui figurent au calendrier pour offrir à notre personnel enseignant des possibilités de perfectionnement professionnel en matière d'inclusion scolaire. Donc, il ne s'agit pas d'une question quant à laquelle nous croyons que des améliorations ne sont pas nécessaires. Nous savons très bien que nous pourrions faire mieux en ce qui concerne plusieurs questions, mais...

Mr. Speaker: Time.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Maintenant, ce que dit le ministre n'est pas du tout clair. Il a dit que, pour donner suite au rapport du défenseur des enfants et des jeunes, il y aura des possibilités de formation concernant la nécessité d'offrir aux élèves la possibilité de rester à l'école. Il y aura de la formation pour le personnel enseignant en ce sens. Par la suite, il a simplement ajouté que, non, il est typique d'offrir des occasions de perfectionnement de façon continue et que cette approche est en place depuis longtemps.

C'est peut-être une approche qui est en place depuis longtemps, mais ce que l'on fait aujourd'hui ne fonctionne pas. Ce que l'on fait aujourd'hui fait en sorte que 500 élèves sont à la maison alors qu'ils devraient être à l'école. Je veux savoir ce que l'on

Lorsque nous constaterons que nous devons fournir plus de soutien à l'interne et plus de possibilités de perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant, nous les fournirons pour que le personnel enseignant puisse répondre aux besoins des élèves.

Le président : Merci.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. After having asked I don't know how many questions, I'm happy to finally see a little bit of progress. The Minister of Education and Early Childhood Development is talking about the training required for teachers. Can he give us a deadline for when this training will be provided? When will teachers be able to take this training that the minister just described?

Hon. Mr. Hogan: Franky, Mr. Speaker, professional development is ongoing. There are professional development opportunities during the summer, so teachers can benefit from these opportunities. During the school year, there are professional development opportunities for resource teachers. We also take advantage of scheduled professional development days to provide our teachers with professional development opportunities on inclusive education. So, it's not that we believe improvements are not needed. We are well aware that we could do better on a number of things, but—

Le président : Le temps est écoulé.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. Now, what the minister is saying is not at all clear. He said, in following up on the Child and Youth Advocate's report, that there will be training opportunities about the need to enable students to stay in school. There will be training on this for teachers. Later, he simply added that, no, it's typical to offer ongoing development opportunities and that this approach has been in place for a long time.

It's an approach that may have been in place for a long time, but what's being done today is not working. What's being done today means 500 students are at home when they should be in school. I want to know what will be changed to reduce that number. The

changera pour que l'on puisse réduire ce nombre. Il faut des possibilités en milieu scolaire pour servir des élèves de façon inclusive. Alors, si rien ne change en matière de formation, alors que je pensais que le ministre allait proposer réellement une nouvelle initiative, que peut-il proposer? Qu'est-ce qui changera? Qu'y aura-t-il de nouveau pour réduire le nombre d'élèves qui ne sont à l'école que pendant une partie de la journée?

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, les questions qui proviennent du côté de l'opposition partent dans tous les sens ; il ne s'agit pas d'une seule et même question. Selon les estimations du défenseur des enfants et des jeunes, 500 élèves sont à la maison. Il a conclu qu'il y avait un certain nombre d'élèves qui sont à la maison avec un plan qui n'est pas suivi ou encore sans plan. Je travaille avec le défenseur des enfants et des jeunes et avec son équipe pour essayer de savoir où sont les écoles en question et pour déterminer ce que l'on devrait faire pour les aider et les appuyer.

Il y a beaucoup de professionnels dans notre système qui travaillent vraiment fort chaque jour, soit du personnel enseignant, des aides-enseignants et du personnel enseignant-ressource.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Ms. Holt: Mr. Speaker, if my questions are all over the place, it is because I am trying to follow the answers the minister is giving. He is all over the place. As we try to get at what he is actually saying, he is spinning himself in a circle and getting lost.

Again, the fact he now says that he needs the Child and Youth Advocate to tell him where those schools are and what those cases are... The fact that he doesn't know is the fundamental root of the problem here. We have kids whom nobody is paying attention to. We have given up on them. We have forgotten about them. We think this: Well, they've been sent home with a PLP.

9:40

I wonder whether the minister can tell me how many... Let's take away the 500. Let's go with the 334 that you are aware of in the Anglophone system. How many of those kids are getting services and support outside of the learning environment, not a piece of paper or a PLP

school environment must make it possible to serve students inclusively. So, if the training doesn't change, since I thought the minister was actually going to propose a new initiative, what can he propose? What will change? What new action will be taken to reduce the number of students who are absent from school for part of the day?

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, the questions coming from the opposition are all over the place; there's just one issue. According to the Child and Youth Advocate, an estimated 500 students are at home. He concluded that a certain number of students were at home either with a plan that was not being followed or without a plan. I'm working with the Child and Youth Advocate and his team to find out which schools were involved and to determine what should be done to help and support them.

There are many professionals in our system who work really hard each day—teachers, teaching assistants, and resource teachers.

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt : Monsieur le président, si mes questions vont dans tous les sens, c'est que j'essaie de suivre les réponses que donne le ministre. Il passe du coq à l'âne. Alors que nous essayons de comprendre ce qu'il dit effectivement, il tourne en rond et s'égare.

Encore une fois, le fait que le ministre dit qu'il faudra que le défenseur des enfants et des jeunes lui indique où se trouvent les écoles et quels sont les cas... Le fait qu'il n'est pas au courant est la racine fondamentale du problème. Il y a des enfants à qui personne ne prête attention. Nous les avons abandonnés. Nous les avons oubliés. Voici ce que nous pensons : Eh bien, ils ont été envoyés à la maison avec un plan d'intervention.

Je me demande si le ministre me dirait combien... Laissons de côté les 500 élèves. Parlons des 334 élèves dont vous êtes au courant dans le secteur anglophone. Combien de ces enfants obtiennent des services et un soutien en dehors du milieu d'apprentissage, et non pas un morceau de papier ni un plan d'intervention à apporter à la maison, mais bien

to take home but actual services and support delivered at home?

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, that is really insulting to our teachers, to our M & R teachers, and to our educational assistants.

As I said before, students who are on a partial-day plan or on a full personalized learning plan are recorded in PowerSchool or monAPPUI. At the department, we have access to that data. If I understood the report from the Child and Youth Advocate correctly, these would be plans that are not being followed. They are either not being followed or not in PowerSchool. As much as the Leader of the Opposition might think that I know how many children in 297 schools might not be on a partial-day plan when it isn't recorded anywhere—

Mr. Speaker: Thank you.

Workers

Ms. Mitton: Mr. Speaker, this government often boasts about its efforts to reduce red tape. One way that it could reduce red tape, make things easier for workers, and reduce the strain on our health care system would be to end the requirement for sick notes. Requiring evidence from a physician to verify sick leave is ineffective and inappropriate. It results in sick employees attending emergency rooms, walk-in clinics, and their family practice clinics for no good reason.

Nova Scotia has introduced the *Medical Certificates for Employee Absence Act*, limiting the circumstances for which employers can require sick notes. It's expected to save over 200 000 doctor's office visits each year. Will the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour do the same in New Brunswick?

Hon. Ms. Green: Thank you very much, Mr. Speaker. I'm glad you asked this question. The Minister of Health was just over across the street talking to the New Brunswick Medical Society to tell them about

de véritables services et un soutien réel qui leur sont fournis chez eux?

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, les propos prononcés sont vraiment insultants à l'égard de notre personnel enseignant, de nos enseignants-ressources et de nos assistants en éducation.

Comme je l'ai déjà dit, les élèves qui suivent un plan de journées partielles ou pour qui un plan d'intervention complet a été établi sont inscrits dans la plateforme PowerSchool ou monAPPUI. Au ministère, nous avons accès aux données. Si je comprends bien le rapport du défenseur des enfants et des jeunes, il serait question de plans qui ne sont pas suivis. Soit ils ne sont pas suivis, soit ils ne figurent pas dans PowerSchool. Même si la chef de l'opposition pensait que je sais combien d'enfants dans les 297 écoles suivent peut-être un plan de journées partielles, alors que les renseignements à cet égard ne sont consignés nulle part...

Le président : Merci.

Travailleurs

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les parlementaires du côté du gouvernement se vantent souvent des efforts qu'ils déploient pour réduire les formalités administratives. Afin de réduire les formalités administratives, de faciliter les choses pour les travailleurs et d'atténuer la pression qui s'exerce sur le système de santé, ils pourraient, entre autres, éliminer l'exigence visant la présentation d'un certificat médical. Exiger une preuve d'un médecin pour valider un congé de maladie est inefficace et inapproprié. En raison de cette exigence, des employés malades doivent se rendre dans les urgences, les cliniques sans rendez-vous et leur cabinet de médecine familiale sans raison valable.

On a présenté en Nouvelle-Écosse la *Medical Certificates for Employee Absence Act*, qui limite les cas dans lesquels les employeurs peuvent exiger un certificat médical. On s'attend à ce que la loi élimine, chaque année, plus de 200 000 visites chez le médecin. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail fera-t-il la même chose au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M^{me} Green : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis contente que vous ayez posé la question. Le ministre de la Santé est allé en face rencontrer les gens de la Société médicale du

some serious red tape reduction that we're doing for physicians in New Brunswick. It's work that has been happening between Health and Social Development.

We are removing the need for physicians to be involved in forms in three different instances. We are expanding authorization for other medical professionals to fill out forms to save the physicians from having to spend their time doing the administrative work. We are streamlining the existing forms and processes in 15 different instances, and we are reducing and removing the renewal requirements in 13 instances. If I add that up in my head, Mr. Speaker, this is more than 40 different ways that we are reducing red tape for physicians. This is exciting. This is a big deal for physicians. Thank you.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, this does not speak to the needs of patients and workers or to the need to get rid of the requirement for sick notes. That would absolutely help the health care system.

My second question today is to try to get to the bottom of when exactly we will see the government's report on paid sick leave. The minister was coy in the House, but in remarks to the media he said that he would not bring New Brunswick workers paid sick days until a majority of other provinces did the same. This is a bizarre way to make policy, Mr. Speaker.

Regardless, he said that the report by his department would be tabled in the House before the session ends next Friday. I know this is a low bar, but will he commit to tabling it before the last day so that he can't escape scrutiny in question period over why his government is not stepping up to require paid sick days for the workers of this province?

Hon. Mr. Turner: Thank you very much, Mr. Speaker. I appreciate the opportunity to stand up and address the concerns of the member opposite on paid sick leave. Our department continues to work on

Nouveau-Brunswick des mesures sérieuses de réduction des formalités administratives que nous mettons en oeuvre pour les médecins au Nouveau-Brunswick. Il s'agit de travail qui se fait en collaboration entre le ministère de la Santé et le ministère du Développement social.

Dans trois cas différents, nous éliminons la nécessité de recourir à des médecins pour remplir des formulaires. Nous élargissons les mesures afin d'habiliter d'autres professionnels de la santé à remplir des formulaires, ce qui évitera aux médecins de devoir passer leur temps à faire du travail administratif. Nous rationalisons les formulaires et les processus dans 15 cas différents et nous réduisons et éliminons les exigences de renouvellement dans 13 cas. Si j'additionne le tout dans ma tête, Monsieur le président, nous réduisons les formalités administratives pour les médecins de plus de 40 façons différentes. C'est formidable. Il s'agit d'un changement important pour les médecins. Merci.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, les mesures ne tiennent pas compte des besoins des patients et des travailleurs ni de la nécessité d'éliminer l'exigence visant la présentation d'un certificat médical. Une telle mesure serait tout à fait utile pour le système de santé.

Ma deuxième question aujourd'hui vise à nous permettre de déterminer quand exactement nous verrons le rapport du gouvernement sur les congés de maladie payés. Le ministre s'est fait discret à la Chambre, mais il a dit, dans des observations qu'il a faites aux médias, qu'il n'accorderait pas de congés de maladie payés aux travailleurs du Nouveau-Brunswick avant que la plupart des autres provinces fassent de même. C'est une façon étrange de concevoir des politiques, Monsieur le président.

Peu importe, il a dit que le rapport rédigé par des responsables de son ministère serait déposé à la Chambre avant la fin de la session, soit vendredi prochain. Bien que ce ne soit pas beaucoup demander, le ministre s'engagera-t-il à déposer le rapport avant le dernier jour de sorte qu'il n'échappe pas à l'examen minutieux de la période des questions sur les raisons pour lesquelles son gouvernement n'agit pas pour exiger que soient instaurés des congés de maladie payés pour les travailleurs de la province?

L'hon. M. Turner : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis content d'avoir l'occasion de prendre la parole et de répondre aux préoccupations de la députée d'en face au sujet des congés de maladie

this topic. We're moving forward with it. We've done the analysis. We've talked to the stakeholders, I guess, on this.

9:45

As I mentioned before, there are currently only three jurisdictions in Canada that have legislated sick leave, and none of that legislation is as broad as what has been proposed by the Green Party Leader here in this House. They also include financial assistance programs for employers as part of the sick leave program.

We're working on this, but it's a thing that affects not only workers but also employers. It's really important to have a balance between both of them, I guess, so that we see fairness for employers, to make sure they understand what the needs are, and employees, to make sure their rights are looked after. We continue to work on this topic. We're looking forward to it coming forward to the Legislature—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Housing

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker. A few weeks ago, Motion 48 concerning the HST rebate program for new affordable rental builds was unfortunately amended to the following: “evaluate innovative incentive programs” for new affordable builds. Essentially, we presented a concrete, proven solution that our Maritime neighbours had successfully used to increase rental units in their provinces, only to see it transformed into an abstract, vague concept, no different from watching unicorns flying over rainbows. Given the significant shortage of affordable rentals, can the minister explain to New Brunswickers not what was done over the past year but what will be done now to help get more affordable rentals built today?

payés. Notre ministère continue de travailler à la question. Nous allons de l'avant à cet égard. Nous avons fait l'analyse. Nous avons parlé aux parties prenantes, je suppose, du dossier.

Comme je l'ai déjà mentionné, il n'y a actuellement que trois endroits au Canada où des congés de maladie sont prévus par la loi, et aucune des mesures législatives à cet égard n'est aussi vaste que celles qui ont été proposées ici à la Chambre par le chef du Parti vert. Celles-ci prévoient aussi des programmes d'aide financière pour les employeurs dans le cadre du programme de congés de maladie.

Nous agissons à cet égard, mais il s'agit d'une question qui touche non seulement les travailleurs, mais aussi les employeurs. Il est vraiment important de trouver un équilibre entre les deux groupes, je suppose, afin que nous assurions l'équité pour les employeurs pour veiller à ce qu'ils comprennent les besoins et, dans le cas des employés, pour veiller à ce que leurs droits soient respectés. Nous poursuivrons le travail à cet égard. Nous avons hâte que le tout soit présenté à l'Assemblée législative...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Logement

M. Losier : Merci, Monsieur le président. Il y a quelques semaines, la motion 48 concernant le programme de remboursement de la TVH pour la construction de nouveaux logements locatifs abordables a malheureusement été amendée par la substitution, à certains mots, de ceci : « évaluer des programmes incitatifs novateurs » pour la construction de nouveaux logements abordables. Nous avons essentiellement présenté une solution concrète et éprouvée, que nos voisins dans les Maritimes ont utilisée avec succès pour accroître le nombre de logements locatifs dans leur province, mais celle-ci a été transformée en un concept abstrait et vague qui se résume essentiellement à regarder des licornes voler au-dessus des arcs-en-ciel. Compte tenu de l'importante pénurie de logements locatifs abordables, la ministre expliquerait-elle aux gens du Nouveau-Brunswick non pas les mesures qui ont été prises au cours de la dernière année, mais celles qui seront maintenant prises pour favoriser aujourd'hui la construction de plus de logements locatifs abordables?

Hon. Ms. Green: Well, thank you very much, Mr. Speaker, and thank you to the member opposite for the question. As we build our Housing Corporation, the team is working and developing a pathway forward. We, of course, have... I've talked a lot about our *Housing for All* strategy, but that was just a start. It was released almost one year ago, on June 25 last year. There were 22 different measures in place to help address the housing crisis in New Brunswick, many of them aimed at encouraging new affordable rental builds. Most of those 22 items have been put in place, but there's much more work to do. I have said that many times. I'll tell you just one thing because I'm running out of time: We are changing the way we look at how we provide affordable units and the configuration of them to reduce cost.

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker. Well, to that point, the one-year anniversary of the plan is coming around the corner. Not all plans, as we know, can hit all marks, but you still have to hit a few marks. It's adjustable, and we have to change and adapt. I don't feel that this has been done. I know we have talked about evaluating, assessing, but the crisis is now. It's like asking the firefighters to put out a fire, but they're standing around talking about evaluating what's causing the fire instead of putting out the fire. The fire needs to be put out now. We need affordable housing built today.

One of the marks that has not been hit is the average rent increase of 2.5%. It has gone up by 10.8%. Again, what will the minister do to address that? Why not bring back the rent cap?

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. There were 22 items put in place in the *Housing for All* strategy, and I've acknowledged publicly that some of them haven't quite hit the mark as we expected they would. We need data to make sure the changes we made are having the impact we need. We have almost one year of data. We're evaluating those 22 items, and we will be presenting some changes to them and introducing new measures. But we can't do that in a data void, so we are taking our time.

L'hon. M^{me} Green : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Alors que nous construisons notre Société d'habitation, l'équipe travaille et trace la voie à suivre. Bien sûr, nous avons... J'ai beaucoup parlé de notre stratégie *Un logement pour tous*, mais il ne s'agissait là que d'un point de départ. Elle a été publiée il y a près d'un an, soit le 25 juin dernier. Un total de 22 mesures différentes étaient prévues pour aider à remédier à la crise du logement au Nouveau-Brunswick, et un grand nombre d'entre elles avaient pour but de favoriser la construction de nouveaux logements locatifs abordables. La plupart de ces 22 mesures ont été mises en oeuvre, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Je l'ai dit à maintes reprises. Je vais vous dire une seule chose, car mon temps de parole tire à sa fin : Nous changeons la façon dont nous envisageons notre manière de fournir des logements abordables et leur configuration pour en réduire le coût.

M. Losier : Merci, Monsieur le président. Eh bien, à ce propos, le premier anniversaire de la publication du plan arrive à grands pas. Comme nous le savons, les plans ne peuvent pas tous atteindre tous les objectifs, mais il faut tout de même qu'ils en atteignent quelques-uns. Des mises au point sont possibles, et nous devons faire des changements et nous adapter. Je n'ai pas l'impression que cela a été fait. Je sais que nous avons parlé d'examen et d'évaluations, mais la crise sévit maintenant. C'est comme si l'on demandait aux pompiers d'éteindre un incendie, mais qu'ils restaient là à parler d'évaluer les causes de l'incendie au lieu de l'éteindre. L'incendie doit être éteint tout de suite. Il faut que des logements abordables soient construits aujourd'hui même.

L'un des objectifs qui n'ont pas été atteints, c'est celui de limiter à 2,5 % l'augmentation moyenne du loyer. Il a augmenté de 10,8 %. Encore une fois, que fera la ministre pour remédier à la situation? Pourquoi ne pas réinstaurer le plafonnement des loyers?

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. La stratégie *Un logement pour tous* prévoit 22 mesures, et j'ai reconnu publiquement que certaines d'entre elles n'avaient pas vraiment permis d'atteindre les objectifs auxquels nous nous attendions. Il nous faut des données pour nous assurer que les changements que nous avons opérés ont l'effet dont nous avons besoin. Nous avons recueilli des données durant près d'une année. Nous évaluons ces 22 mesures et nous présenterons certains changements de celles-ci et présenterons de nouvelles mesures. Toutefois, nous ne

And you are absolutely correct—2.5% is where we need to be. Mr. Speaker, we did not believe we would make that shift in 1 year. This strategy is a 10-year strategy with items in it that are immediate that we can put in place in the next 2 to 3 years. That is where we are working to. We will not get there in 1 year. We never expected to get there in 1 year. But we have made a huge impact already. Thank you.

9:50

Education

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. A number of years ago, meaningful work was done to revise Policy 322. That work was based on the Korotkov report. A draft policy was ready to be put in place that was then derailed by the disastrous *Education Act* that this government brought to this House. Thankfully, it got pushed back and sent home, kind of like the 500 kids in this province who find themselves sent home from education.

I wonder whether the minister could tell us very specifically what the status is of those drafted changes to Policy 322. When can we expect them to be introduced?

Hon. Mr. Hogan: Thank you very much, Mr. Speaker. I would like a few answers from the Leader of the Opposition as well, such as where the two schools are, what she meant by her reference to parental rights on the podcast in Ontario, and why she didn't defend teachers when they were referred to as homophobic in Woodstock two weeks ago. There are some things that I would like to know, too.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please. Go ahead, minister.

pouvons le faire en l'absence de données ; nous prenons donc notre temps.

Or, vous avez tout à fait raison — 2,5 %, c'est le taux que nous devons viser. Monsieur le président, nous ne croyions pas réussir à opérer un tel changement en 1 année. Il s'agit d'une stratégie de 10 ans qui prévoit des mesures immédiates que nous pouvons mettre en oeuvre dans les 2 ou 3 prochaines années. Voilà l'objectif auquel nous travaillons. Nous n'y arriverons pas en 1 année. Nous ne nous attendions jamais à y parvenir en 1 année. Notre travail a toutefois déjà eu une incidence énorme sur la situation. Merci.

Éducation

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Il y a un certain nombre d'années, du travail important a été accompli pour réviser la politique 322. Ce travail était fondé sur le rapport Korotkov. Une ébauche de politique était prête à être mise en oeuvre, mais, en raison de la désastreuse *Loi sur l'éducation* que le gouvernement actuel a présentée à la Chambre, le tout s'est soldé par un échec. Heureusement, cette loi a été rejetée et mise de côté, un peu comme les 500 enfants dans la province qui sont renvoyés à la maison et qui ne reçoivent pas d'éducation.

Je me demande si le ministre nous dirait précisément où en est l'ébauche des changements de la politique 322. Quand pouvons-nous nous attendre à ce que le tout soit présenté?

L'hon. M. Hogan : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais à mon tour obtenir quelques réponses de la part de la chef de l'opposition, comme l'endroit où se trouvent les deux écoles, ce qu'elle voulait dire par ses allusions aux droits parentaux dans le balado ontarien et les raisons pour lesquelles elle n'a pas défendu les membres du personnel enseignant lorsqu'on les a qualifiés d'homophobes à Woodstock il y a deux semaines. Il y a certaines choses que j'aimerais moi aussi savoir.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît. La parole est à vous, Monsieur le ministre.

Hon. Mr. Hogan: Apparently, she will be still be there.

Inclusion is extremely important. We have a lot of hardworking professionals in our system who work hard every single day to meet the needs of our children—the diverse and ever-growing needs of our children. They are going to continue to do that. At the department level, we support districts, districts support schools, and the department—

(Interjections.)

Hon. Mr. Hogan: I am sorry. The chirping... Do you want to answer?

Mr. Speaker: Time, minister. Time, please.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Members, order. Order, please.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Minister, please. Thank you.

Introduction of Guests

Ms. Mitton, after requesting that the Speaker revert to the order of Introduction of Guests: Thank you, Mr. Speaker. I would like to extend warm greetings to Daniel Légère, President of the New Brunswick Federation of Labour; George Leaman, Business Agent from the Bakery, Confectionery, Tobacco Workers and Grain Millers International Union; Maria Richard, 1st Vice-President of the New Brunswick Nurses' Union; Brian Duplessis, from the International Longshoremen's Association; Jennifer Murray, Atlantic Regional Director of Unifor; Ian Hutchison, national staff representative for Unifor; and Brady Moore, Unifor Local President. They are joining us from the gallery today.

They are all here today to witness the tabling and first reading of *An Act to Amend the Industrial Relations Act*, which I will be tabling later today. If passed, this bill would ban the use of replacement workers during

L'hon. M. Hogan : Apparemment, la chef de l'opposition sera toujours là.

L'inclusion est extrêmement importante. Notre système compte de nombreux professionnels vaillants qui travaillent fort tous les jours pour répondre aux besoins de nos enfants — aux besoins divers et sans cesse grandissants de nos enfants. Ils continueront à faire. Au ministère, nous appuyons les districts, les districts appuient les écoles, et le ministère...

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan : Je suis désolé. Le piaaillement... Voulez-vous répondre?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé ; je vous prie.

(Exclamations.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre. À l'ordre, s'il vous plaît.

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le ministre, s'il vous plaît. Merci.

Présentation d'invités

M^{me} Mitton, après avoir demandé au président de revenir à l'appel de la présentation d'invités : Merci, Monsieur le président. J'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue à Daniel Légère, président de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick, à George Leaman, agent syndical de la Bakery, Confectionery, Tobacco Workers and Grain Millers International Union, à Maria Richard, première vice-présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, à Brian Duplessis, membre de la International Longshoremen's Association, à Jennifer Murray, directrice pour la région de l'Atlantique au sein d'Unifor, à Ian Hutchison, représentant national du personnel au sein d'Unifor, et à Brady Moore, président d'une section locale d'Unifor. Ces personnes se joignent à nous depuis les tribunes aujourd'hui.

Elles sont ici aujourd'hui pour assister au dépôt et à la première lecture de la *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, projet de loi que je déposerai plus tard aujourd'hui. S'il est adopté, il aura pour effet

a strike or lockout. I hope they enjoy today's proceedings. Welcome to the House.

Bienvenue à vous. Merci, Monsieur le président.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I would just like to add my voice and join the member for Memramcook-Tantramar in saying: Welcome to the Legislative Assembly. Thank you for all the work you do to represent the labour movement. I certainly hope that you enjoy your day here today. Thank you very much.

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I, as well, would like to join in welcoming our guests to the gallery this morning for today's proceedings. I thank them for the valuable work they do in our province each and every day. I would like to welcome all of them on behalf of our party. Thank you.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. Every year, Opportunities New Brunswick honours the success of New Brunswick exporters as a way to show our deep appreciation for everything they contribute to our province. Exports are significant contributors to New Brunswick's economy, with \$16.9 billion of export sales recorded in 2023. ONB celebrated the province's top-performing exporters at the 56th annual Export Awards in Moncton last evening. I want to congratulate the hardworking companies recognized this year.

The 2024 award recipients were: JessEm Tool Company, Exporter of the Year Award for over \$5 million in export sales; GAP Auto, Exporter of the Year Award for under \$5 million in export sales; Smart Skin Technologies, Global Diversification Award; anessa, Innovative Exporter of the Year Award; Let's Nurture, the Yves Maillet Emerging Exporter of the Year Award; Bulletproof, ONB Impact Award; and Corruven, Sustainable Exporter of the Year Award.

d'interdire le recours à des travailleurs de remplacement pendant une grève ou un lockout. J'espère qu'elles aimeront écouter les débats d'aujourd'hui. Bienvenue à la Chambre.

Welcome. Thank you, Mr. Speaker.

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. J'aimerais simplement me joindre à la députée de Memramcook-Tantramar pour dire : Bienvenue à l'Assemblée législative. Merci de tout le travail que vous faites pour représenter le mouvement syndical. J'espère certainement que vous passerez une belle journée ici aujourd'hui. Merci beaucoup.

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président. Je voudrais, moi aussi, souhaiter ce matin la bienvenue aux invités que nous accueillons dans les tribunes à l'occasion des débats d'aujourd'hui. Je les remercie du travail important qu'elles accomplissent chaque jour dans notre province. Je voudrais leur souhaiter la bienvenue au nom de notre parti. Merci.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Turner : Merci, Monsieur le président. Chaque année, Opportunités Nouveau-Brunswick souligne les réussites d'exportateurs du Nouveau-Brunswick afin de leur témoigner notre profonde reconnaissance pour tout ce qu'ils apportent à notre province. Les exportations contribuent considérablement à l'économie du Nouveau-Brunswick, et soulignons que, en 2023, les ventes à l'exportation ont atteint 16,9 milliards de dollars. ONB a célébré les exportateurs les plus performants de la province à la 56^e édition annuelle des Prix de l'exportation, qui s'est tenue à Moncton hier soir. Je veux féliciter les compagnies dynamiques qui ont été récompensées cette année.

Les lauréats des prix de 2024 étaient : JessEm Tool Company, Prix de l'exportateur de l'année - plus de 5 millions du chiffre d'affaires à l'exportation ; GAP Auto, Prix de l'exportateur de l'année - moins de 5 millions du chiffre d'affaires à l'exportation ; Smart Skin Technologies, Prix de la diversification mondiale ; anessa, Prix de l'innovateur de l'année ; Let's Nurture, Prix Yves-Maillet décerné au nouvel exportateur de l'année ; Bulletproof, Prix d'Opportunités Nouveau-Brunswick soulignant l'incidence ; Corruven, Prix de l'exportateur durable de l'année.

9:55

Mr. Speaker, New Brunswick exporters achieved great things over the past year, and we look forward to assisting them on building on this year's success. Thank you.

M. D'Amours : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre pour sa déclaration ministérielle concernant la 56^e remise annuelle des Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick. Bien sûr, Monsieur le président, l'exportation est très importante pour l'ensemble des entreprises et pour le Nouveau-Brunswick. C'est un moyen de s'assurer de vraiment offrir nos technologies et nos services à d'autres provinces ou à d'autres pays. C'est certainement un élément très important pour l'ensemble de nos entrepreneurs. Cela permet aussi de faire de la création d'emplois dans notre province.

Je tiens certainement à féliciter l'ensemble des lauréats de cette 56^e remise annuelle, mais je m'en voudrais, Monsieur le président, de ne pas souligner aussi l'entreprise Corruven Canada, qui figure parmi les lauréats. Corruven Canada est située dans ma circonscription, soit Edmundston—Madawaska-Centre. Oui, c'est une entreprise qui travaille en innovation durable. Depuis plusieurs années, cette entreprise travaille à s'assurer de développer de nouveaux produits, qui sont vendus partout dans le monde. Donc, Monsieur le président, je suis extrêmement fier de cette entreprise et je suis extrêmement fier aussi des autres entreprises qui ont reçu des prix lors du gala de cette semaine. J'espère que bien d'autres entreprises auront l'occasion d'être reconnues. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je tiens moi aussi à féliciter les récipiendaires reconnus lors de la remise annuelle des Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick. Félicitations à ces entreprises, ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses, pour ce qu'ils ont accompli.

Je tiens aussi à encourager le gouvernement à ne pas seulement miser sur les exportations. Il faut aussi penser à comment nous pouvons être autosuffisants avec nos produits et avec nos aliments, parce que nous avons un manque de résilience. Je pense à la nourriture et à l'agriculture en particulier, mais il y a aussi les autres produits et les autres secteurs, Monsieur le président.

Monsieur le président, les exportateurs du Nouveau-Brunswick ont accompli de grandes choses au cours de la dernière année, et nous nous réjouissons à la perspective de les aider à faire fond sur celles-ci. Merci.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for his statement on the 56th annual New Brunswick Export Awards. Certainly, Mr. Speaker, exports are very important for all businesses and for New Brunswick. They are definitely a way of providing our technology and services to other provinces or other countries. This is certainly very important for all our entrepreneurs. It also leads to job creation in our province.

I certainly want to congratulate all the winners of the 56th annual awards, but I would also be remiss, Mr. Speaker, not to recognize Corruven Canada, which was among the winners. Corruven Canada is located in my riding of Edmundston—Madawaska Centre. Yes, it's a business that works in sustainable innovation. For years, this business has been developing new products, which are sold throughout the world. So, Mr. Speaker, I'm extremely proud of this business, and I'm also extremely proud of the other businesses that received awards during the gala this week. I hope many other businesses will have the opportunity to be recognized. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I also want to congratulate the recipients recognized during the annual New Brunswick Export Awards. Congratulations to these businesses, as well as their workers, for what they have accomplished.

I also want to encourage the government not to just count on exports. Thought has to also go into how we can be self-sufficient with our products and food, because we lack resilience. I'm thinking of food and agriculture in particular, but there are also other products and other sectors, Mr. Speaker.

Alors, félicitations à ceux et celles qui ont gagné ces Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick. J'encourage le gouvernement à appuyer les entreprises, et tout particulièrement les PME, qui sont en train d'appuyer notre province. Il ne faut pas seulement miser sur l'exportation. Merci, Monsieur le président.

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, it is always a pleasure to rise in the House to discuss the amazing and innovative housing initiatives underway in our province. Today I am thrilled to discuss a project in Fredericton North that is near and dear to my heart, 12 Neighbours. It is more than a housing operation. It is empowering individuals on a supported path to a full, independent life. The final tiny home, number 96, was recently installed at the site. What a milestone.

While this marks the final home for now, the expansion continues. Work is being completed on the 12 Neighbours community centre. It will house Neighbourly Coffee, which is a café, bakery, and eatery. This enterprise is creating not only jobs but also a community gathering place. The café is set to open on June 5, and I can't wait to stop in to enjoy a cup of coffee and a sweet treat. Congratulations to 12 Neighbours and to Neighbourly Coffee. Thank you, Mr. Speaker.

M. Losier : Merci, Monsieur le président. Je suis entièrement d'accord avec la ministre. J'ai pu visiter 12 Neighbours et j'ai été tellement impressionné — tellement impressionné — de voir le travail et le sens de la communauté qui règne à cet endroit. Monsieur le président, ce sont de telles initiatives que notre province devrait développer ailleurs au Nouveau-Brunswick. Comme la ministre l'a dit, c'est un exemple montrant que, si l'on rassemble les gens, il y a de l'espoir. En tant que gens du Nouveau-Brunswick, c'est important de donner de l'espoir aux personnes qui sont plus démunies. Je me joins à la ministre pour féliciter sincèrement le groupe 12 Neighbours de leur beau travail. Merci.

10:00

Mr. Coon: Mr. Speaker, I want to thank the Minister of Social Development and the Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation for

So, congratulations to the winners of these New Brunswick Export Awards. I encourage the government to help businesses, especially the SMEs supporting our province. Counting on exports is not enough. Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président, il est toujours agréable de prendre la parole à la Chambre pour parler des initiatives formidables et innovantes en matière de logement qui sont en cours dans notre province. Je suis ravie de parler aujourd'hui d'une initiative de Fredericton-Nord qui me tient beaucoup à coeur, soit 12 Neighbours. Il ne s'agit pas seulement d'une initiative en matière de logement. En effet, l'organisme fournit aux gens un soutien pour les habiliter à s'épanouir et favoriser leur autonomie. La dernière minimaison, la 96^e, a récemment été installée sur le site. Voilà toute une réussite.

Même s'il s'agissait du dernier ajout de maison prévu pour le moment, les mesures d'agrandissement se poursuivent. Les travaux au centre communautaire de 12 Neighbours sont en cours d'achèvement. Le centre abritera le Neighbourly Coffee, qui sera un café, une pâtisserie et un restaurant. Non seulement l'entreprise créera des emplois, mais elle servira aussi de lieu de rencontre communautaire. L'ouverture du café est prévue pour le 5 juin, et j'ai très hâte de pouvoir aller y savourer un café et une pâtisserie. Félicitations à 12 Neighbours et au Neighbourly Coffee. Merci, Monsieur le président.

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker. I completely agree with the minister. I was able to visit 12 Neighbours and was so impressed—so impressed—by the hard work and sense of community there. Mr. Speaker, this is the kind of initiative that our province should be developing in other parts of New Brunswick. As the minister said, this is an example of how bringing people together can foster hope. As New Brunswickers, it is important to give hope to those who are less fortunate. I join the minister in sincerely congratulating the 12 Neighbours group on its fine work. Thank you.

M. Coon : Monsieur le président, je tiens à remercier la ministre du Développement social et ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-

drawing attention to the work of Marcel LeBrun and his team at 12 Neighbours Community. It is incredible. The minister mentioned that the final tiny home, number 96, was just completed as well. I just want to point out that these are 96 people who, without the 12 Neighbours Community, would very well still be unhoused, living in tents, living in the street, couch surfing, or living in shelters. It is a huge achievement.

This is the next stage in the effort. The community centre and café, which the minister mentioned, will be housed in that building as well as social enterprises that will provide training and work for the residents of the neighbourhood. One of the keys to success has been the wraparound service—

Mr. Speaker: Thank you, member.

Introduction and First Reading of Bills

(**Ms. Mitton** moved that Bill 48, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Ms. Mitton** said: Thank you, Mr. Speaker. This bill would ban the use of replacement workers during a strike or lockout.

Cela entraînerait également des pénalités pouvant aller jusqu'à une amende de 10 000 \$ pour les employeurs qui utilisent des travailleurs et travailleuses de remplacement. Merci, Monsieur le président.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. Following routine proceedings, we will proceed to third reading with Bills 23, *An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen*; 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*; and 46, *An Act to Amend the Electricity Act*.

Following that, we will have second reading of private bills. These include Bills 31, *An Act to Amend An Act Respecting the Law Society of New Brunswick*; 43, *An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists*; and 44, *An Act to Amend the New Brunswick Association of*

Brunswick d'avoir souligné le travail de Marcel LeBrun et de son équipe de la 12 Neighbours Community. C'est incroyable. La ministre a mentionné que la construction de la dernière minimaison, en l'occurrence, la 96^e, venait tout juste d'être achevée. Je tiens simplement à souligner que ce sont là 96 personnes qui, sans l'initiative de la 12 Neighbours Community, seraient encore très probablement en situation d'itinérance et vivraient dans des tentes, dans la rue, chez des connaissances ou dans des refuges. Voilà donc une grande réussite.

On en est à la prochaine étape de l'initiative. Comme le mentionnait la ministre, le centre communautaire et le café seront situés dans un même édifice, tout comme des entreprises sociales où l'on fournira de la formation et du travail aux gens qui habitent dans le quartier. L'une des clés de la réussite a été l'offre de services complets...

Le président : Merci, Monsieur le député.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**M^{me} Mitton** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 48, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*.)

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Le projet de loi interdirait le recours à des travailleurs de remplacement pendant une grève ou un lockout.

It would also provide for penalties, including fines of up to \$10 000, for any employer who uses replacement workers. Thank you, Mr. Speaker.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Après les affaires courantes, nous passerons à la troisième lecture des projets de loi 23, *Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène*, 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs* et 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*.

Après la troisième lecture des projets de loi, nous passerons à la deuxième lecture des projets de loi d'intérêt privé. Cela comprend les projets de loi 31, *Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick*; 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-*

Social Workers Act. Following the second reading of private bills, we will get into second reading of bills. This includes Bill 47, *Accessibility Act*. Any bills that receive second reading today are referred to the Standing Committee on Economic Policy.

The House will adjourn to allow the economic policy committee to meet to consider Bill 36, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*. Thank you, Mr. Speaker.

Statement

Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. It is important to me that you have recognized me, as we were both elected at the same time in 2014. I appreciate that you will afford me a few minutes of your time in this Legislature's agenda to share a few remarks, add a few accomplishments, and recognize some acknowledgements during my 10 years here. It is going to be very difficult to compact it into a few minutes, but I will do my best.

10:05

To the House Leaders of all parties, I'll try not to create an opportunity or a situation for which there will come too many points of order. I'll keep this as brief as possible and to the point.

There are many people to thank for my journey here over the past 10 years. Besides all of you, my colleagues, former colleagues, and future colleagues, actually, who have encouraged me to continue on in different capacities and different roles, my main supporter throughout all of this—and I'll get into the rest of the family, as there are many—would be my wife, Cathy. Just 10 years and three days ago, I was first nominated in this Legislature. It was three days before her 50th birthday. Today is her 60th birthday. We will celebrate that tomorrow. We celebrate 30 years of marriage in about two weeks' time. When I was first married as a young 23-year-old, I never thought that 30 years was even a possibility, seeing that, in our society, the marriages of so many around us didn't last very long or had issues all the way through. There have always been some bumps in the

Brunswick, et 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*. Après la deuxième lecture des projets de loi d'intérêt privé, nous passerons à la deuxième lecture des projets de loi. Cela comprend le projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité*. Tous les projets de loi qui franchissent aujourd'hui l'étape de la deuxième lecture sont renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

La Chambre s'ajournera pour permettre au Comité de la politique économique de se réunir et d'étudier le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. Merci, Monsieur le président.

Déclaration

M. Carr : Merci, Monsieur le président. Le fait que ce soit vous qui m'avez accordé la parole revêt une importance pour moi, puisque nous avons tous deux été élus au même moment en 2014. Je suis reconnaissant que vous m'accordiez quelques minutes du temps prévu à l'ordre du jour à l'Assemblée législative pour me permettre de faire quelques observations, de mentionner quelques réalisations et de souligner quelques réussites des 10 années que j'ai passé ici. Il sera très difficile de condenser le tout en quelques minutes, mais je ferai de mon mieux.

Je dirais aux leaders parlementaires de tous les partis que je tenterai de ne pas créer d'occasion ou de situation qui susciterait un trop grand nombre de rappels au règlement. Je tâcherai d'être aussi bref que possible et de m'en tenir à l'essentiel.

J'ai de nombreuses personnes à remercier pour mon expérience des 10 dernières années ici. Mis à part vous tous, mes collègues, mes anciens collègues et mes futurs collègues, en fait, qui m'avez encouragé à poursuivre mes efforts de différentes façons et dans divers rôles, ma principale source de soutien tout au long de mon parcours — et je parlerai des autres membres de ma famille plus tard, car ils sont nombreux — il y a ma femme, Cathy. J'ai été nommé député pour la première fois à l'Assemblée législative il y a de cela 10 ans et trois jours à peine. C'était trois jours avant son 50^e anniversaire. Aujourd'hui, c'est son 60^e anniversaire. Nous célébrerons cela demain. Nous célébrons notre 30^e anniversaire de mariage dans environ deux semaines. Lorsque je me suis marié, alors que j'étais âgé de seulement 23 ans, je n'ai jamais pensé qu'un 30^e anniversaire serait possible,

road, but we've worked through those. For my wife to stand by me and understand that this job requires 24-7 attention to the constituents and the issues of the day has been very important. For any of you who have done this job, you know that your partners are a big part of it. For anybody who is thinking about getting into this field, you really need the support of your family 24-7. Without them, you will not survive in this role.

I also obviously have to acknowledge my mother who has watched political drama for over 25 years. She's cried with us, she's laughed with us, and she's celebrated with us. Thank you, Mom. To her husband, Dave, my stepfather, and my aunt, Louanne, who actually started campaigning in the Hatfield years and really showed us how to campaign and how to not get into the trap of trying to reinvent the wheel... Electioneering is a special thing. Once you learn it and you've perfected it, keep doing what you're doing. If it works, don't change it. For her to be with us for 30 years of politics is a special thing.

To my brothers and their families, thank you as well. They really paved the way for me to be here. They showed me how to be a good constituency MLA, what it means to value stakeholders, and to be the voice of people who don't have a voice.

Obviously, there have been several executive assistants. Gee whiz, in my first time in Cabinet, I think I went through three or four. I don't know what that means, exactly, but, you know, we all have our style and our own accomplishments. From the secretaries and the various departmental staff to the staff at GMO, in opposition, and in government, there are just so many valuable people that have been there to offer support along the way.

The staff here at the Legislature also do so much for all of us every day. They take so much pride in their work here. They love their jobs. They are interested in them. They get excited about them, and that's what I think drives most of us—seeing those young people

étant donné que, dans notre société, les mariages de tant de couples autour de nous ne dureraient pas très longtemps ou connaissent sans cesse des problèmes. Des épreuves sont toujours survenues au fil du temps, mais nous avons passé à travers celles-ci. Il a été très important pour moi que mon épouse soit à mes côtés et qu'elle comprenne que le travail de député exige qu'une attention continue soit portée aux gens de la circonscription et aux enjeux de l'heure. Toute personne qui a occupé le poste de député sait que son partenaire de vie occupe une place importante. Je dirais à toute personne qui envisage de se lancer dans le domaine, qu'il lui faut vraiment le soutien de sa famille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Sans les membres de sa famille, on n'arrivera pas à tenir le coup dans ce rôle.

Évidemment, je dois aussi saluer ma mère, qui suit l'intrigue politique depuis plus de 25 ans. Elle a pleuré avec nous, elle a ri avec nous et elle a célébré avec nous. Merci, Maman. À son mari, Dave, mon beau-père, et à ma tante Louanne, qui a d'ailleurs commencé à faire campagne pendant les années Hatfield et qui nous a montré comment faire campagne et ne pas tomber dans le piège de tenter de réinventer la roue... Le processus électoral est bien particulier. Une fois qu'on apprend les rouages du processus et qu'on a perfectionné le tout, il faut continuer à faire ce que l'on fait. Si le tout fonctionne, il ne faut rien changer. Il est exceptionnel que ma mère ait été avec nous pendant 30 ans de vie politique.

Je remercie aussi mes frères et leur famille. Ils ont vraiment tracé la voie pour que je puisse être ici. Ils m'ont montré comment être un bon député pour ma circonscription, comment accorder de l'importance aux parties prenantes et comment me faire le porte-parole des gens qui n'ont pas de voix.

Bien sûr, de nombreux chefs de cabinet se sont succédés. Ma foi, pendant mon premier mandat au Cabinet, je pense que j'en ai eu trois ou quatre. Je ne sais pas ce que cela signifie, exactement, mais, vous savez, nous avons tous notre style et nos propres réalisations. Que ce soit le personnel administratif, celui du ministère ou celui du Bureau des députés du gouvernement, tant de personnes ont été là pour offrir du soutien au fil du temps.

Les membres du personnel ici à l'Assemblée législative en font aussi tant pour nous tous chaque jour. Les gens sont si fiers de leur travail ici. Ils aiment leur travail. Ils s'intéressent à ce qu'ils font. Leur travail les rend enthousiastes, et je pense que c'est ce

and the young at heart who sit at the front table doing their jobs and being really interested in them.

I obviously couldn't do any of this without Rose Ann, my constituency assistant, who's been with me every day for the past 10 years and for many years before that. When I was in construction, Rosie was with me. She understands me, which is a great thing. She knows what my needs are, and she is the front line to my constituents. She understands them and loves them as well.

I told you, Mr. Speaker, that I was going to try not to do too many things to not go over my time, but I will make this as quick as I can. I have been here for 10 years, so I think that I can be afforded a few extra minutes.

To my constituents—

(Interjections.)

Mr. Carr: It's all pensionable time, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Not to me.

Mr. Carr: As slight as it may be, it is all pensionable time.

To my constituents who have elected me three times, you are why I'm here. There isn't one single person in this room that elects us. It is those whom we represent at home. Those are the people who we are the voice for. Those are the people whom we stand up for. When I was in opposition, I couldn't wait to stand on my feet and speak for those people—for those who don't have a voice, for the marginalized, and for the stakeholders. That should never change when you move over to this side of the floor, Mr. Speaker, because those are the people who matter in our democracy. Those are the people who are funding our salaries. Those are the people who go to work every single day. They drive our economy, and they do it well. Those are the people that I am here to speak for every single day.

qui nous motive — voir ces jeunes, et jeunes de coeur, qui sont présents à la table, font leur travail et s'y intéressent véritablement.

Évidemment, je ne pourrais aucunement faire mon travail sans Rose Ann, mon adjointe de bureau de circonscription, qui est à mes côtés tous les jours depuis les 10 dernières années et bien des années avant cela aussi. Rosie travaillait avec moi lorsque j'étais dans le domaine de la construction. Elle me comprend, ce qui est merveilleux. Elle sait exactement ce dont j'ai besoin et elle travaille directement auprès des gens de ma circonscription. Elle les comprend et elles les aiment aussi.

Monsieur le président, je vous ai dit que j'essaierais de ne pas trop en dire et de ne pas dépasser le temps qui m'est accordé, mais je tâcherai d'être aussi bref que possible. Je suis ici depuis 10 ans, alors je pense que l'on peut m'accorder quelques minutes additionnelles.

Aux gens de ma circonscription...

(Exclamations.)

M. Carr : Il s'agit entièrement de temps ouvrant droit à une pension, Monsieur le président.

Le président : Pas pour moi.

M. Carr : Si court soit le temps écoulé, il ouvre droit à une pension.

Aux gens de ma circonscription qui m'ont élu trois fois, voici ce que je dis : vous êtes la raison pour laquelle je suis ici. Pas une seule personne ici dans la salle ne nous élit. Nous sommes élus par les gens de notre circonscription que nous représentons. Ce sont ces gens que nous représentons. Voilà les gens dont nous sommes la voix. Lorsque je siégeais du côté de l'opposition, j'avais tellement hâte de pouvoir me lever et de parler au nom de ces personnes — les personnes qui n'ont pas de voix, les personnes marginalisées et les parties prenantes. Voilà qui ne devrait jamais changer lorsque vous vous trouvez de l'autre côté de la Chambre, Monsieur le président, parce que ce sont ces personnes qui comptent dans notre démocratie. Ce sont ces personnes qui financent nos salaires. Ce sont ces personnes qui vont au travail chaque jour. Ils dynamisent notre économie et ils le font bien. Voilà les gens que je représente ici chaque jour.

10:10

Just a couple more minutes. That's what Brandon used to say when we'd try to get him up in the morning to go to school. Just a couple more minutes.

Mr. Speaker, I've been encouraged by many people over the time that I've worked here as well. This is where I apologize to the House Leaders of all sides. When I was first elected, I thought it was very overwhelming that I would have to stand up to do a congratulatory message or a member's statement, then have questions for question period, then speak at second readings, and do all these things. I thought: Oh, man, I don't know whether I can do all that. Bruce Fitch encouraged me. Trevor Holder encouraged me. Bruce Northrup encouraged me. It is people like that who tell you that you can do it when you first start out here on the floor. The only way you're going to get good at it is if you do it. For my colleagues who are here and the colleagues who may come after me in the future, don't be scared to get on your feet. Take your time, speak your thoughts carefully, and articulate them, but do it. Just do it.

I see the member from Moncton, the new Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, as probably one of the most improved in here. For you, sir, to be able to stand on your feet in question period and do what you do, you're doing well.

Obviously, my brothers as well... I would sit in the back row over there and think: I don't know whether I can do this. Jody would turn around and say: Just get up and do it. Get on your feet and do it. You work at that over time. You get to the point in your career when you can just maybe write a few bullet points and stray off of them. You can keep the Speaker at the edge of his chair. You can keep doing those things and keep getting better at them. You can work on what you can do here.

To the defenders of democracy, defend this place with everything that you have. Defend the democracy that serves us so well. Speak for those who cannot speak for themselves. There's a reason that we all say the

Rien que deux ou trois minutes de plus. C'est ce que Brandon avait l'habitude de dire lorsque nous tentions de le faire sortir du lit le matin pour qu'il aille à l'école. Rien que deux ou trois minutes de plus.

Monsieur le président, j'ai aussi reçu des mots d'encouragement de la part de nombreuses personnes depuis que je travaille ici. Le moment est maintenant venu de présenter mes excuses aux leaders parlementaires de tous les partis. Lorsque j'ai été élu pour la première fois, je pensais que c'était très impressionnant de devoir prendre la parole pour livrer un message de félicitations ou faire une déclaration de député et ensuite de formuler des questions pendant la période de questions, de prendre la parole à l'étape de la deuxième lecture de projets de loi et de faire tout cela. Je me suis dit : Oh, j'ignore si j'arriverai à tout faire. Bruce Fitch m'a encouragé. Trevor Holder m'a encouragé. Bruce Northrup m'a encouragé. Ce sont des gens comme eux qui vous disent que vous pouvez y arriver à vos débuts ici à l'Assemblée législative. La seule façon de devenir bon dans son travail, c'est de le faire. À mes collègues qui sont ici et aux parlementaires qui viendront peut-être après moi dans l'avenir, n'ayez pas peur de prendre la parole. Prenez votre temps, exprimez-vous avec soin et articulez vos idées, mais faites-le. Faites-le simplement.

Selon moi, le député de Moncton, le nouveau ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, figure probablement parmi les personnes qui se sont le plus améliorées ici. Que vous, Monsieur, soyez en mesure de prendre la parole pendant la période de questions et de faire ce que vous faites, voilà qui montre que vous vous en tirez bien.

Bien sûr, mes frères aussi... Je m'asseyais dans la rangée d'en arrière et je pensais : Je ne sais pas si je peux faire un tel travail. Jody se retournait vers moi et me disait : Prends la parole et exprime-toi, tout simplement. Prends la parole et exprime-toi. On s'améliore à cet égard avec le temps. On arrive à un moment dans sa carrière où il suffit de préparer quelques idées avant de pouvoir prendre la parole. On peut captiver l'attention du président. On peut continuer à agir de la sorte et continuer à s'améliorer. On peut travailler sur ce que l'on peut faire ici.

Je dis aux défenseurs de la démocratie de se porter sans réserve à la défense de l'Assemblée législative. Défendez la démocratie qui nous sert si bien. Prenez la parole pour les personnes qui ne peuvent pas le faire

majority can look after itself, but it's on the minority's behalf that we govern. Continue to do that. That is our role—to speak for the people who can't speak for themselves. Without that, society fails. Continue to do that.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Member, one minute please. I'll give you the applause. We'll add that to your time.

Mr. Carr: Okay, thank you. I appreciate you for that.

I only have a few brief accomplishments that I want to talk about. Obviously, when we were in opposition, Marwood, our pressure-treating plant in Tracyville, lost its important contract to provide pressure-treated poles to NB Power. It had kept that contract for 40 years. When we came into government in 2018, our Premier and my colleagues knew that it was very important for us to have a New Brunswick First Procurement Strategy. That has evolved over time, Mr. Speaker, so that we supply not only our pressure-treated lumber to the government but also our firetrucks, our snowplows, and many other things from right here in New Brunswick. That is so important to the economy of New Brunswick, it isn't even funny.

I've been able to build trails and bridges with the gas tax money and work with watershed groups and things like that. I've probably paved more kilometres and chipsealed more kilometres than I know what to do with over the past 10 years. There's much more to do. We'll continue working at that.

Just give me one second, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Maybe many seconds.

elles-mêmes. Ce n'est pas pour rien que nous disons que la majorité peut prendre soin d'elle-même, mais c'est au nom de la minorité que nous gouvernons. Continuez à le faire. C'est notre rôle — prendre la parole pour les personnes qui ne peuvent pas le faire pour elles-mêmes. Sinon, la société ne peut pas fonctionner. Il faut continuer d'agir ainsi.

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le député, une minute, s'il vous plaît. Je vous accorderai le temps des applaudissements. Nous ajouterons cela à votre temps.

M. Carr : D'accord, merci. Je vous en suis reconnaissant.

Il y a seulement quelques petites réalisations que j'aimerais mentionner. Bien sûr, lorsque nous siégeons du côté de l'opposition, Marwood, l'usine de traitement de bois sous pression de notre province, à Tracyville, a perdu son important contrat de fourniture de poteaux de bois traités sous pression avec Énergie NB. Marwood a eu ce contrat pendant 40 ans. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2018, notre premier ministre et mes collègues savaient à quel point il était important pour nous d'avoir une Stratégie d'approvisionnement Le Nouveau-Brunswick d'abord. La stratégie a évolué au fil du temps, Monsieur le président, nos entreprises ne fournissent donc pas seulement au gouvernement du bois d'oeuvre traité sous pression de chez nous, mais aussi des camions d'incendie, des chasse-neiges et bien d'autres produits qui viennent d'ici même au Nouveau-Brunswick. C'est si important pour l'économie du Nouveau-Brunswick, que c'est incroyable.

J'ai notamment été en mesure de faire bâtir des sentiers et des ponts grâce au fonds provenant de la taxe sur l'essence et de travailler avec des groupes de protection des bassins hydrographiques. Au cours des 10 dernières années, j'ai fait poser du revêtement et de l'enduit superficiel sur probablement plus de kilomètres de route que je ne saurais quoi en faire. Il reste encore beaucoup à faire. Nous continuerons à y travailler.

Veillez m'accorder seulement une seconde, Monsieur le président.

Le président : Peut-être de nombreuses secondes.

Mr. Carr: My greatest accomplishment is sitting here, over my right shoulder. Obviously, many of you know Brandon. You've worked with Brandon. You've sent him your emails and your phone calls, as we all do with our wonderful executive assistants. We depend on them to respond for us. I think you've become a much better executive assistant than I ever was. Thank you.

10:15

I said I wouldn't do that, Mr. Speaker, so I'll leave with this. Leave it all on the table when you come here. Take all the shots that you can take. Never give up on some of your files. You may not complete them all, and you may not accomplish everything, but keep working. As the Great One said, "You miss one hundred percent of the shots you don't take." Have no regrets. Thank you.

Third Reading

(Bill 23, *An Act Respecting Renewable Gas and Hydrogen*, was read a third time and passed.)

Debate on Third Reading of Bill 37

Mr. J. LeBlanc, after the Speaker called for third reading of Bill 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*: Thank you, Mr. Speaker. It's a pleasure for me to speak on this bill, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*, at third reading.

During committee, we did a lot of great work. There were a lot of questions and concerns in regard to the salvage dealers cooperating and abiding by the rules. I believe this bill was brought upon because of the major fire at the port of Saint John and was specifically aimed at one major company, which is called AIM.

There are four recommendations that have been brought by the minister and his bill. One of them is the fire plans from the Fire Marshal's Office. I questioned the minister in regard to the timing and the capacity of his staff to be able to make sure that these plans are

M. Carr : Ma plus grande réalisation est assise ici en haut à ma droite. Bien sûr, beaucoup d'entre vous connaissent Brandon. Vous avez travaillé avec Brandon. Vous avez communiqué avec lui par courriel et par téléphone, comme nous le faisons tous avec nos merveilleux chefs de cabinet. Nous comptons sur eux pour qu'ils répondent à notre place. Je pense que vous êtes devenu un bien meilleur chef de cabinet que je ne l'ai jamais été. Merci.

J'ai dit que je n'agisais pas ainsi, Monsieur le président, alors je vais conclure ainsi. Donnez ici le meilleur de vous-même. Saisissez toutes les occasions qui se présentent à vous. Ne baissez jamais les bras en ce qui concerne certains de vos dossiers. Vous ne réglerez peut-être pas tous et vous n'aurez peut-être pas la possibilité de tout faire, mais poursuivez vos efforts. Tout comme l'a dit la Merveille du hockey : On rate toutes les occasions qu'on ne saisit pas. Ne regrettez rien. Merci.

Troisième lecture

(Le projet de loi 23, *Loi concernant le gaz renouvelable et l'hydrogène*, est lu une troisième fois et adopté.)

Débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi 37

M. J. LeBlanc, à l'appel de la troisième lecture du projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs* : Merci, Monsieur le président. Je suis content de prendre la parole à l'étape de la troisième lecture du projet de loi, soit la *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*.

Nous avons fait beaucoup d'excellent travail en comité. Il y a eu grand nombre de questions et de préoccupations au sujet de la collaboration des brocanteurs et de leur respect des règles. Je crois que le projet de loi a été déposé en raison de l'incendie majeur qui est survenu dans le port de Saint John et qu'il visait précisément une grande compagnie qui s'appelle AIM.

Quatre recommandations ont été présentées par le ministre et au titre de son projet de loi. L'une de ces recommandations est liée aux plans de sécurité-incendie du bureau du prévôt des incendies. J'ai posé au ministre des questions concernant les échanciers

made in due form and in a timeline that's respected. I'm still concerned about that.

I think that there are a lot of salvage dealers that abide, but there are some companies that do not abide, including the one company that I mentioned. That was elaborated on during my question time at second reading. Mr. Speaker, there's still one area of the AIM company. Basically, it had this major report, which was great, but the corporation moved to Moncton, specifically to Toombs Street in the Moncton East riding. Yesterday, when our leader talked and asked the minister a question in regard to the AIM facility on Toombs Street specifically, the minister said: Well, we've written a letter, and we are giving it ultimatums. There's a lot more to it.

I think that this bill will give the government more teeth, more responsibility, and a larger role to make sure that these companies are abiding by the rules of engagement. But more still needs to be done. This company has the fiscal capacity for lawyers and litigation. In bringing the amendments to the *Salvage Dealers Licensing Act*, I wonder whether the government and the minister will be able to make sure that we hold these companies to account, specifically AIM.

10:20

With that Mr. Speaker... We had good discussions. There were a lot of questions. I appreciate the answers from the department and from the minister. I am satisfied, but there are still things that we need to hold to account. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(Bill 37, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*, was read a third time and passed.)

et la capacité de son personnel à faire en sorte que ces plans soient établis comme il se doit dans les délais prescrits. J'ai encore des préoccupations à cet égard.

Je pense que de nombreux brocanteurs respectent les règles, mais il y a aussi des compagnies qui ne respectent pas, notamment celle que j'ai mentionnée. Il en a beaucoup été question pendant le temps consacré à mes questions à l'étape de la deuxième lecture. Monsieur le président, un aspect demeure quant à la compagnie AIM. Essentiellement, elle a fait l'objet d'un rapport majeur, ce qui était formidable, mais la société a déménagé à Moncton, plus précisément sur la rue Toombs, dans la circonscription de Moncton-Est. Hier, lorsque notre chef a pris la parole et posé une question au ministre au sujet de l'établissement de AIM situé sur la rue Toombs, en particulier, le ministre a répondu : Nous avons écrit une lettre à la compagnie et nous lui adressons des ultimatums. Il y a beaucoup d'autres éléments à considérer.

Je pense que le projet de loi accordera au gouvernement plus de pouvoir et en élargira les responsabilités et le rôle pour qu'il veuille à ce que les compagnies respectent les règles. Toutefois, il faut en faire plus. La compagnie a les moyens de payer des avocats et de faire face à des litiges. Je me demande si de telles modifications de la *Loi sur les licences de brocanteurs* permettront au gouvernement et au ministre de veiller à ce que nous tenions de telles compagnies responsables de leurs actes, en particulier AIM.

Donc, Monsieur le président... Nous avons eu de bonnes discussions. Beaucoup de questions ont été soulevées. Je suis reconnaissant au ministre et au ministère des réponses fournies. Je suis satisfait, mais il y a encore des choses dont nous devons tenir compte. Merci, Monsieur le président.

Troisième lecture

(Le projet de loi 37, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*, est lu une troisième fois et adopté.)

Debate on Third Reading of Bill 46

Mr. Coon, after the Speaker called for third reading of Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise at third reading of *An Act to Amend the Electricity Act*. I want to speak briefly to the fundamental problem of this Act. This government has taken steps over the years to erode the protections that have been put in place concerning the—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Excuse me, member. Could I ask the government side to keep the noise down a bit? Thank you very much.

Mr. Coon: This government has taken steps in the past to erode the protections and guardrails that have been in place to safeguard the power rate increases that NB Power applies for every year or so. This bill enters a new phase of that by further removing those guardrails around ratepayers and the power rate increases they face. It enters new territory where it is going to enable other companies to purchase a power plant or a portion of it. That is a public asset of the people of this province that has been paid for, essentially, through their power bills over time.

For the first time, we are going to see power plants or portions of them sold. That is going to further reduce the ability of the Energy and Utilities Board to properly consider the rate increases that NB Power will come forward with in the future and that may have come about because of the new arrangements, in terms of the joint ownership or privatization of these power plants.

It is privatization. It is privatization of power plants or portions of power plants, and in terms of the work of the economic regulator, that changes the landscape considerably. Unfortunately, the bill doesn't include any new guardrails or safety checks to ensure that, given the new reality this bill provides to the regulatory landscape, the Energy and Utilities Board can carry out its mandate properly, which is to ensure

Débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi 46

M. Coon, à l'appel de la troisième lecture du projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à l'étape de la troisième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*. J'aimerais parler brièvement du problème fondamental que pose la loi. Au fil des ans, le gouvernement actuel a pris des mesures pour affaiblir les dispositions de protection en place en ce qui concerne les...

(Exclamations.)

Le président : Excusez-moi, Monsieur le député. Puis-je demander aux parlementaires du côté du gouvernement de faire un peu moins de bruit? Merci beaucoup.

M. Coon : Dans le passé, le gouvernement actuel a pris des mesures pour affaiblir les dispositions de protection et de sauvegarde mises en place pour encadrer les hausses de tarifs d'électricité qu'Énergie NB demande à peu près chaque année. Le projet de loi, qui réduira davantage les mesures de sauvegarde concernant la protection des intérêts de la clientèle et les hausses de tarifs qui les touchent, constitue un nouveau pas dans cette direction. Il franchit un nouveau cap, puisqu'il permettra à d'autres compagnies d'acheter une installation de production d'électricité ou une partie d'une installation. Il est question d'un bien public qui appartient aux gens de la province et qui a été financé essentiellement par le paiement de leurs factures d'électricité au fil du temps.

Pour la première fois, nous allons être témoin de la vente, totale ou partielle, d'installations de production d'électricité. Cela réduira davantage la capacité de la Commission de l'énergie et des services publics d'examiner correctement les hausses de tarifs qu'Énergie NB proposera dans l'avenir et qui pourraient découler de nouvelles ententes en lien avec la mise en copropriété ou la privatisation d'installations de production d'électricité.

Il est question de privatisation. Il est question de la privatisation totale ou partielle d'installations de production d'électricité, et le tout change considérablement la donne pour ce qui est du travail de l'organisme de réglementation économique. Malheureusement, le projet de loi ne prévoit aucune nouvelle mesure de protection ni de sauvegarde pour faire en sorte, vu la nouvelle réalité qu'il occasionne

the power rate increases that NB Power is seeking—or the investments that might be made with respect to these new arrangements—are in the economic interest of the ratepayers and of New Brunswickers.

The bill is problematic in that way, which is why I won't be supporting it. It really does need to be amended to ensure that those safeguards for power rates and for ratepayers are put in place to reflect this new reality of privatizing power plants or privatizing a portion of power plants in this province. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(Bill 46, *An Act to Amend the Electricity Act*, was read a third time and passed.)

Debate on Second Reading of Bill 31

Mr. McKee, after the Speaker called for second reading of Bill 31, *An Act to Amend An Act Respecting the Law Society of New Brunswick*: Thank you very much, Mr. Speaker. This is with respect to the Law Society of New Brunswick's Act. It is a bill we studied at committee with representatives from the Law Society. It's a modernization of the Act that governs the practice of law. The Law Society made some amendments with respect to registering law firms that provide services as opposed to the current Act, which regulates individuals who practice law. That's one change.

10:25

The Law Society is also changing some of the definitions around who might practice law. There might be people who are not lawyers by trade who effectively practice law in certain situations. The Act was amended to allow that to happen. There are certain issues around insurance, liability, and that kind of thing—which we canvassed at committee—for persons who might not be lawyers but who are practicing law and not paying into the insurance fund but might be covered otherwise. For example, for someone practicing pro bono, the fees would far

dans l'environnement réglementaire, que la Commission de l'énergie et des services publics puisse remplir correctement son mandat, c'est-à-dire veiller à ce que les hausses de tarifs demandées par Énergie NB — ou les investissements qui pourraient être réalisés dans le cadre des nouvelles ententes — servent aux mieux les intérêts économiques de la clientèle et des gens du Nouveau-Brunswick.

Le projet de loi est problématique en ce sens, et c'est la raison pour laquelle je ne l'appuierai pas. Le projet de loi doit vraiment être amendé pour que des mesures de sauvegarde à l'égard des tarifs d'électricité et des intérêts de la clientèle soient mises en oeuvre et reflètent les nouvelles possibilités liées à la privatisation, totale ou partielle, d'installations de production d'électricité dans la province. Merci, Monsieur le président.

Troisième lecture

(Le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est lu une troisième fois et adopté.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 31

M. McKee, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick* : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le projet de loi concerne la loi qui porte sur le Barreau du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un projet de loi que nous avons étudié en comité avec des représentants du barreau. Il vise une modernisation de la loi qui régit l'exercice du droit. Le barreau a fait des modifications au chapitre de l'inscription des cabinets qui fournissent des services, contrairement à ce qui est prévu dans la loi actuelle, laquelle régleme plutôt les activités des personnes qui exercent le droit. Voilà l'une des modifications prévues.

Le barreau apporte aussi des modifications à certaines des définitions s'appliquant aux personnes qui pourraient exercer le droit. Il pourrait y avoir des gens qui ne sont pas avocats de profession, mais qui exercent effectivement le droit dans certaines situations. Des modifications à la loi sont prévues pour permettre que cela se produise. Certaines questions se posent notamment au sujet des assurances et de la responsabilité — des sujets dont nous avons discuté en comité — pour les gens qui ne seraient peut-être pas avocats, mais qui exercent le droit et ne cotisent pas au

exceed what they're providing in pro bono services. This could also include a retired member or something such as that. These are changes that are being made.

There are also some changes around the hearings that can take place around fitness to practice. There are certain situations where, after the review of an individual or firm's practice, there might not be a reason to discipline them, but there might be other concerns, such as mental health or addiction issues, for example, that were cited. There might be a hearing process for them and a different way of treating those people who are practicing who might need some extra assistance.

Those are some of the high-level things. It's basically a modernization of the Act. It has come with consultation and a lengthy review process, including by the Law Society, its members, and stakeholders. We support this legislation. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(Bill 31, *An Act to Amend an Act Respecting the Law Society of New Brunswick*, was read a second time.)

Debate on Second Reading of Bill 43

Mr. McKee, after the Speaker called for second reading of Bill 43, *An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists*: Thank you, Mr. Speaker. This bill, which appeared at the private bills committee as well, is with respect to setting up a regulatory college of medical radiation technologists. Under the current framework, it is an association. The association has a dual purpose by being a regulatory body and also an association that advocates on behalf of its members. There's a dual purpose there. It's better to keep those activities separate. A regulatory body is there to regulate an industry, not necessarily advocate on behalf of its members. With the creation of the

régime d'assurance, mais qui pourraient être couverts autrement. Par exemple, si une personne exerce bénévolement le droit, les cotisations dépasseraient largement la valeur des services qu'elle fournit gratuitement. Le tout pourrait aussi viser les membres retraités, entre autres. Voilà les modifications qui sont apportées.

Des modifications sont aussi proposées en ce qui a trait aux audiences qui peuvent être tenues à des fins d'évaluation de l'aptitude à exercer. Dans certains cas, après l'examen du dossier d'une personne ou d'un cabinet, on pourrait conclure qu'il n'y a pas lieu de leur imposer de mesures disciplinaires, mais il pourrait y avoir d'autres préoccupations, comme des troubles de santé mentale ou de dépendance, ce qui a été mentionné à titre d'exemple. Il pourrait y avoir un processus d'audience et une façon différente de traiter les gens qui exercent le droit et qui auraient peut-être besoin de plus de soutien.

Voilà certains des éléments les plus importants. Il s'agit essentiellement d'une modernisation de la loi. Le tout est le fruit de séances de consultation et d'un long processus d'examen, auquel ont notamment participé le barreau, ses membres et des parties prenantes. Nous appuyons la mesure législative. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 43

M. McKee, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick* : Merci, Monsieur le président. Le présent projet de loi, qui a aussi fait l'objet d'une étude en comité, concerne l'établissement d'un ordre des technologues en radiation médicale. Selon le cadre actuel, il s'agit d'une association. Son mandat compte deux volets, à savoir agir à titre d'organisme de réglementation de même qu'à titre d'association qui défend les intérêts de ses membres. Il y a deux champs d'activité ici. Il est préférable que ces champs demeurent distincts. Un organisme de réglementation sert à réglementer une industrie et non pas forcément à défendre les intérêts de ses membres. L'établissement d'un organisme de

regulatory body, the association will be able to keep the activities separate.

At committee, we were able to canvass some of the issues we see surrounding radiation technologists. We know that there have been shortages in some areas. In question period at the Legislature, we've canvassed some of those issues with respect to radiation technologists. In Saint John, they are facing some shortages, and I understand that the minister has met with them.

The issues are ongoing, but this is one way that the association is able to separate its functions so it can advocate on behalf of the profession. It can address some of these shortcomings by separating from the regulatory body. That's essentially what was created here. It's a big piece of legislation for the association, and it came with the necessary consultation process. It's a bill that we support as well, Mr. Speaker.

Second Reading

(Bill 43, *An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists*, was read a second time.)

Debate on Second Reading of Bill 44

Mr. Gauvin, after the Speaker called for second reading of Bill 44, *An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act*: What I have here is Bill 44, *An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act*. This is a good example of what's best in here.

Avant de commencer, j'aimerais mentionner certaines personnes.

I didn't want to revert to Introduction of Guests, so I'll introduce them here.

Je veux remercier des gens qui sont dans la tribune, soit Miguel LeBlanc et Géraldine Poirier Baiani. Merci de votre travail et de votre disponibilité. Je veux

réglementation permettrait à l'association de garder les activités séparées.

En comité, nous avons été en mesure de discuter de certaines des questions concernant les technologues en radiation. Nous savons que certaines régions sont aux prises avec des pénuries de personnel. Pendant la période des questions à l'Assemblée législative, nous avons abordé certains des enjeux qui touchent les technologues en radiation. À Saint John, il y a des pénuries de personnel, et je crois comprendre que le ministre a rencontré les gens.

Les questions se posent toujours, mais voilà une situation où l'association pourrait séparer ses fonctions pour pouvoir défendre les intérêts de la profession. L'association pourrait pallier certains des managements en se séparant de l'organisme de réglementation. Voilà essentiellement ce qui a été réalisé ici. Il s'agit d'une mesure législative importante pour l'association, et elle a fait l'objet du processus de consultation qui s'imposait. C'est un projet de loi que nous appuyons aussi, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 44

M. Gauvin, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick* : J'ai ici le projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*. Voilà un bon exemple de ce qu'il y a de mieux ici.

Before I begin, I would like to mention some people.

Je ne voulais pas revenir à la présentation d'invités ; je vais donc présenter les personnes en question maintenant.

I would like to thank some people in the gallery, Miguel LeBlanc and Géraldine Poirier Baiani. Thank you for your work and your availability. I would also

mentionner le cœur que vous mettez, justement, dans votre travail. Cela paraît et c'est bénéfique.

10:30

Avec des projets de loi comme celui-ci, on améliore le sort des gens vulnérables. Alors, encore une fois, je tiens à vous remercier du fond du cœur. Je suis sûr que toute notre équipe, ainsi que tous les parlementaires présents ici, se joignent à moi pour vous remercier publiquement du travail que vous faites. Continuez, s'il vous plaît.

Cela étant dit, je veux... Ce sont des conversations que j'ai souvent avec des parlementaires ici, Monsieur le président. C'est pour cette raison que, en parlant du projet de loi 44, je dois dire que ce qui est intéressant dans ce dossier, c'est que... Souvent, quand c'est négatif, on se dépêche à se lever pour critiquer. Toutefois, quand c'est positif, c'est autre chose. J'en parlais avec le député de Rothesay, d'ailleurs.

When it's negative, we stand up and we start... But when it's good, we should do the same thing.

Ce projet de loi est une bonne mesure législative, parce que tout le monde, y compris les experts dans le domaine, a dit que le gouvernement a écouté les recommandations. C'est pour cette raison que nous prenons la parole pour dire ce qui suit : Si possible, amenons toujours les parties prenantes ici. Ces personnes sont justement capables de donner leur rétroaction. Si nous les écoutons, cela donne de tels résultats.

Nous avons étudié le projet de loi 44 en comité, et il n'y avait pas beaucoup de questions. Le travail avait été bien fait par toutes les parties. Surtout, le travail avait été bien fait par les parties prenantes. Qu'est-ce que cela donne? Les questions étaient très simples. Il y a plusieurs éléments au sein du travail social, comme la santé mentale et la garde des enfants. Nous avons parlé de la répartition des gens au sein des divers domaines. Vous savez à quel point le secteur du développement social est large.

Cela étant dit, l'aspect positif de ce projet de loi, pour les gens qui ne le savent pas, c'est qu'il aidera en ce qui a trait à la main-d'œuvre. Il aidera à ajouter de la main-d'œuvre. Dieu sait que, dans tous les ministères du Nouveau-Brunswick, il y a un manque de main-d'œuvre. Nous entendons cela souvent. Cependant, au ministère du Développement social, c'est surtout

like to mention the heartfelt effort you put into your work. It shows and it is beneficial.

Bills like this will make life better for vulnerable people. So, once again, I want to thank you from the bottom of my heart. I'm sure our entire team and all the members here will join me in publicly thanking you for the work you do. Keep up the good work.

Having said that, I want to... These are conversations I often have with members here, Mr. Speaker. That's why, when I talk about Bill 44, I have to say that what is interesting about this file is that... People are often quick to stand up and criticize when things are negative. However, when things are positive, it's different. Actually, I was talking about this with the member for Rothesay.

Lorsque les circonstances sont négatives, nous prenons la parole et nous commençons à... Toutefois, nous devrions aussi le faire quand les choses vont bien.

This bill is a good piece of legislation, because everyone, including experts in the field, has said that the government has listened to the recommendations. That's why we're standing up and saying this: If possible, let's always bring the stakeholders here. These people can provide their feedback. If we listen to them, we get results like these.

We considered Bill 44 in committee, and there weren't many questions. The work had been done well by all parties. Above all, the work had been done well by the stakeholders. How did it all turn out? The questions were very simple. There are a number of components of social work, such as mental health and childcare. We talked about the distribution of people in various areas. You know how broad the social development sector is.

That said, the positive aspect of this bill, for people who don't know, is that it will help with the workforce. It will help increase the workforce. Heaven knows that there is a labour shortage in every department in New Brunswick. We often hear that. However, in the Department of Social Development, it is incredibly important, because you need people to take care of

important, parce qu'on a besoin de gens pour s'occuper des personnes qui sont dans des situations vulnérables. À la base, l'élément le plus important, dans ce projet de loi — sans vouloir trop entrer dans les détails techniques —, c'est qu'il permettra à plus de gens de travailler dans le domaine. Donc, il y aura plus de personnes qui pourront bénéficier du talent de ces gens-là.

Donc, en terminant, j'aimerais remercier tous les gens qui ont travaillé à ce projet de loi. C'est vraiment positif. Encore une fois, je veux souligner cet exemple. Le projet de loi 44, c'est la meilleure partie de ce que nous faisons ici. Quand tout le monde travaille ensemble, s'écoute et se parle, nous arrivons à des résultats comme celui-là. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 44, *An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act*, was read a second time.)

Mr. Speaker: Pursuant to Standing Rule 121, private bills, after second reading, shall be ordered for third reading, unless five members signify that the bill should be ordered for the Committee of the Whole House by standing in their places when the Speaker declares the motion for second reading to have been carried. Accordingly, Private Bills 31, 43, and 44 are now ordered for third reading.

Third Reading

(The following private bills were read a third time and passed:

Bills 31, *An Act to Amend An Act Respecting the Law Society of New Brunswick*; 43, *An Act to Incorporate the New Brunswick Regulatory College of Medical Radiation Technologists*; and 44, *An Act to Amend the New Brunswick Association of Social Workers Act*.)

those who are in vulnerable situations. Basically, the most important thing about this bill—without going into too much technical detail—is that it will make it possible for more people to work in the field. So, more people will be able to benefit from the talents of these individuals.

So, in closing, I'd like to thank all the people who worked on this bill. It's really positive. Once again, I want to highlight this example. Bill 44 represents the best of what we do here. When everyone works together, listens to one another, and talks to one another, we get results like this. Thank you very much, Mr. Speaker.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Conformément à l'article 121 du Règlement, la troisième lecture des projets de loi d'intérêt privé est ordonnée après la deuxième lecture, à moins que cinq députés, lorsque le président déclare adoptée la motion portant deuxième lecture, n'indiquent, en se levant à leur place, que le renvoi du projet de loi au Comité plénier devrait être ordonné. En conséquence, il est ordonné que les projets de loi d'intérêt privé 31, 43 et 44 soient maintenant lus une troisième fois.

Troisième lecture

(Sont lus une troisième fois et adoptés les projets de loi suivants :

31, *Loi modifiant la Loi concernant le Barreau du Nouveau-Brunswick* ; 43, *Loi constituant l'Ordre des technologues en radiation médicale du Nouveau-Brunswick* ; 44, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*.)

10:35

Second Reading

(Bill 47, *Accessibility Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Hon. G. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. Pursuant to the Orders of the Day, we'll adjourn to allow the economic policy committee to meet. I move the adjournment of the House.

(The House adjourned at 10:35 a.m.)

Deuxième lecture

(Le projet de loi 47, *Loi sur l'accessibilité*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

L'hon. G. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'ajournera pour permettre au Comité de la politique économique de se réunir. Je propose l'ajournement de la Chambre.

(La séance est levée à 10 h 35.)